

DANS CE NUMÉRO :

- Les conditions d'une saine et efficace collaboration entre les nations.
- Le Commerce extérieur de la Turquie.

LA REVUE D'ÉGYPTTE

XXème ANNEE, No. 758
SAMEDI 22 FEVRIER 1947

ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION SUR LA VIE ÉCONOMIQUE DE L'ÉGYPTTE ET DE L'ÉTRANGER

S O M M A I R E

	Pages
LA DEVALUATION DE LA DEVISE EGYPTIENNE N'EST PAS POSSIBLE : par Charles Arcache	3
ACTUALITE LOCALE	4
SOCIETE ANONYME DE NETTOYAGE ET PRESSAGE DE COTON S.A.E. : étude financière	6
LES CONDITIONS D'UNE SAINE ET EFFICACE COLLABORATION ENTRE NATIONS: par Sany Lackany bey	7
LES SOCIETES ANONYMES EGYPTIENNES: par S.E. Mohamed Farghaly Pacha	8
L'INDUSTRIE DES TOURTEAUX	9
NOUVELLES ECONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT	10
LES MARCHES INTERNATIONAUX	13
LES PROBLEMES ECONOMIQUES DE L'EUROPE D'APRES GUERRE (suite et fin)	14
LE COMMERCE EXTERIEUR DE LA TURQUIE	15
POUR LA SUPPRESSION DU DROIT DE TRANSFERT	18
DANS LA PRESSE LOCALE	19
NOTRE BOURSE IMMOBILIERE	20
MOUVEMENT MARITIME	21
LA SEMAINE COTONNIERE	22
CES DAMES DE LA CORBEILLE	23
LA BOURSE DES VALEURS	24
LE MARCHÉ DE L'OR — LES BOURSES ETRANGERES	26
LES MARCHES DE GROS	27

Nouvelles économiques et financières de l'étranger.
Nouvelles sociétés



"AL CHARK"

Première Société Anonyme Egyptienne d'Assurance-Vie
Siège Social:

En l'immeuble de la Compagnie
15, Rue Kasr-El-Nil — Place Soliman Pacha
14, Rue Soliman Pacha — R.C. No. 35.

Branches Pratiquées:

VIE - INCENDIE - RISQUES DIVERS

TARIFS AVANTAGEUX

COMBINAISONS INTERESSANTES

MAXIMUM DE GARANTIES

RESERVES INVESTIES EN EGYPTE

TOUS RENSEIGNEMENTS FOURNIS GRATUITEMENT

BANQUE MISR

SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE

Inscrite au Rég. du Com. du Caire sub. No. 2
Fondée en 1920.

CAPITAL L.E. 1.000.000

Siège social: LE CAIRE — 151. Rue Emad El Dine.
Succursale: ALEXANDRIE — Rue Stamboul.

Toutes Opérations Bancaires - Caisse d'Epargne
Service de Coffres-Forts Privés

AGENCES EN EGYPTE:

Le Caire: Mousky, Rod-el-Farag, Atar el Nabi.
Alexandrie: Bourse de Minet el Bassal, Damanhour.
Tanta: Chebin el Kom, Benha.
Mehalla-el-Kobra:
Mansoura: Zagazig, Mit Ghamr.
Fayoum:
Béni-Souef: Beba, Chounet Boch, El Fachn.
Minia: Maghagha, Beni Mazar, Mallowy,
Samallout, Abou Korkas.
Assiout: Deirout, El-Kaoussia, Abou-Tig, Man-
falout, Tima.
Sohag: Nag Hamadi, Tahta, Guerga, El Ba-
liana.

NATIONAL BANK OF EGYPT

Constituée aux termes du Décret Khédivial du 25 Juin 1898

Siège Social: LE CAIRE

Capital Lstg. 3.000.000
Réserves Lstg. 3.000.000

SUCCURSALES EN EGYPTE ET AU SOUDAN

LE CAIRE (7 bureaux), ALEXANDRIE, Abou-Tig (Sous-Agence d'Assiout), Assiout, Assouan, Benha, Beni-Souef, Chebin-el-Kom, Damanhour, Dessouk (Sous-Agence de Damanhour), Deyrout (Sous-Agence d'Assiout), Edfou (Sous-Agence de Louxor), Esneh (Sous-Agence de Louxor), Rashn (Sous-Agence de Beni-Souef), Fayoum, Héliopolis (Le Caire), Ismailia (Sous-Agence de Port-Said), Kafr-el-Zayat (Sous-Agence de Tantah), Keneh, Louxor, Maghagha (Sous-Agence de Beni-Souef), Mansourah, Manfalout (Sous-Agence d'Assiout), Mehalla Kébir, Mellawi (Sous-Agence de Minieh), Minet-el-Gamh (Sous-Agence de Zagazig), Minieh, Port-Said, Samalout (Sous-Agence de Minieh), Sohag, Suez, Tantah, Zagazig.

KHARTOUM, El-Obeid, Omdourman, Port-Soudan, Tokar (Sous-Agence de Port-Soudan), Wadi Medani.

AGENCE DE LONDRES:

6 et 7, King William Street, E.C. 4



PAR ORDRE

THE ALEXANDRIA INSURANCE CY.

Société Anonyme Egyptienne
R.C. Alex. No. 278

Fondateur: EMIN YEHIA PACHA

SIEGE SOCIAL:

EN SON IMMEUBLE, BOULEVARD SAAD ZAGHLOUL
ALEXANDRIE

SUCCURSALE AU CAIRE:

17, Rue Kasr-El-Nil

ASSURANCES:

Incendie, Accidents de travail, Automobiles,
Vol, Transports, etc.

Pour des raisons techniques, économiques et financières

LA DÉVALUATION DE LA DEVISE ÉGYPTIENNE N'EST PAS POSSIBLE

On reparle d'une dévaluation possible de la devise égyptienne. La presse wafdiste s'en est occupée dans le courant de la semaine, prétendant que la Grande-Bretagne aurait adressé à l'Égypte une note tendant à fixer à treize shillings, la valeur de la livre égyptienne.

Le gouvernement n'a pas manqué de démentir cette rumeur. Le démenti a été rédigé en termes non équivoques. Il n'en demeure pas moins que, de temps à autre, des bruits de dévaluation recommencent à circuler. Et il est fort possible qu'ils circulent à nouveau à l'occasion des prochaines négociations qui vont avoir lieu au Caire, au sujet des créances égyptiennes en sterling.

Le but de cette étude est de prouver qu'à moins de la volonté explicite du gouvernement égyptien — et rien ne nous permet de croire que le gouvernement décidera de son propre chef de réduire la valeur de la devise nationale — la livre égyptienne ne peut être dévalorisée.

Quelles sont les causes d'une dévaluation monétaire?

Elles peuvent être de deux sortes: la monnaie peut être surévaluée. Il peut y avoir déflation ce qui empêche les exportations. Tel fut le cas de la livre anglaise, lorsque Churchill, alors chancelier de l'Échiquier la ramena, au lendemain de la première guerre mondiale, à sa valeur or, pour des questions de prestige. Les marchandises anglaises devenant trop chères en monnaie étrangère, les exportations furent réduites et cela entraîna une terrible crise de chômage. Le gouvernement britannique dût détacher sa devise de l'or et la dévaluer, de façon à donner à son commerce étranger, le coup de fouet voulu.

Mais cela n'est qu'une des causes de la dévaluation. La seconde est souvent un événement qui s'impose aux autorités, et contre lequel, elles sont incapables de réagir. C'est l'inflation. La circulation fiduciaire augmente sans cesse, la couverture monétaire devient insuffisante, les prix haussent. Et le gouvernement se voit dans l'obligation d'aligner sa monnaie, c'est-à-dire de lui donner sur le marché sa valeur effective.

Ce fut ce qui se passa récemment en France. La Turquie dût également aligner sa devise il y a quelques mois, les prix intérieurs n'étant plus en rapport avec la valeur nominale de la monnaie.

Lequel de ces deux cas existe en Égypte? Ni l'un ni l'autre.

Nous n'exportons que du coton. Les cours de ce produit sont satisfaisants, pour le client étranger, surtout si on les compare aux prix du coton américain. D'ailleurs, une dévaluation n'amènerait pas une nouvelle couche d'acheteurs, les clients du Continent ne se plaignant pas des prix, mais du manque de devises en sterling, ce qui leur fait demander du crédit.

Pour ce qui a trait à la seconde hypothèse, — que d'aucuns mettent en avant — il est vrai que nos prix sont élevés par rapport à ceux en vigueur en Angleterre, par exemple. Mais cette hausse n'a nullement pour cause essentielle l'inflation monétaire — au sens propre du mot. Pendant la guerre, tous nos stocks ont été épuisés. Les dépenses militaires et autres, nous ont donné une puissance d'achat con-

sidérable. La loi de l'offre et de la demande devant fatalement fonctionner, le gouvernement ne s'étant pas soucié, comme ce fut le cas en Angleterre, d'accorder des subventions pour les articles de première nécessité, il s'ensuivit une hausse substantielle des prix qui est en voie de resorbation. Depuis quelques temps, grâce à l'importance de la production locale, aux importations massives, aux mesures de contrôle prises par le gouvernement, le coût de la vie baisse sans cesse, surtout pour l'habillement et les matières premières. Cette baisse prouve donc que les causes de la hausse considérable survenue en temps de guerre, n'étaient pas de nature inflationniste, c'est-à-dire qu'elles n'étaient pas dues à une circulation monétaire importante sans couverture adéquate.

Examinons maintenant la valeur intrinsèque de la monnaie égyptienne.

La circulation fiduciaire est couverte au taux de 100 pour cent. par 6 millions de livres or se trouvant dans les coffres de la National Bank et évaluées à leur prix nominal, c'est-à-dire 6 millions de livres papier. (Il y a là une marge considérable, même en prenant pour base, le prix officiel de l'or à Londres). Le reste de la couverture est composé de titres d'Etat britanniques et égyptiens, les titres britanniques libellés en sterling, constituant l'immense majorité de la couverture monétaire.

Donc, la monnaie égyptienne, comme la livre anglaise, est une monnaie sterling, puisqu'elle a la même couverture. Les titres d'Etat britanniques détenus par la National Bank, en couvertures des billets de banque en circulation en Égypte peuvent, si le besoin s'en faisait sentir, être vendus à la Bourse de Londres, en livres sterlings papier. Ainsi, la livre égyptienne deviendrait échangeable — elle l'est d'ailleurs actuellement — en livre sterling, au cours officiel actuel, puisque toute sa couverture, pour ainsi dire, est en sterling.

Et à moins de vouloir détacher la livre égyptienne du sterling, liquider la couverture en sterling et en chercher une autre, l'Égypte ne saurait dévaluer sa monnaie. Rien ne l'y oblige d'ailleurs.

Dans ces conditions, ceux qui, périodiquement, parlent de dévaluation monétaire, ignorent tout de la situation de fait.

La monnaie égyptienne vaut — et vaudra pendant longtemps encore — ce que vaut la livre sterling, à laquelle elle est liée si intimement que les deux devises ne font qu'une. D'ailleurs, la position de l'Égypte est privilégiée, puisqu'elle détient des créances en sterling — répétons le mot "en sterling" — d'une valeur d'environ 500 millions de livres. Pour quoi, dans ces conditions, la livre anglaise devrait-elle faire prime sur la livre égyptienne?

La question posée, la réponse ne fait pas de doute: il n'y a aucune raison de réduire la valeur, sur le marché international, de notre devise.

D'ailleurs, le communiqué de la Présidence du Conseil vient de couper les ailes au canard. Cependant, il s'agit d'un canard dont les ailes repoussent vite. Mais il n'inquiétera plus tous ceux qui savent ce que vaut la livre égyptienne.

Charles ARCACHE.

ACTUALITE

ECONOMIE...

LES TISSUS EGYPTIENS

Le ministre du Commerce et de l'Industrie, S.E., Abdel Meguid Badr pacha, a fait les intéressantes déclarations suivantes quant à la production et à la distribution des tissus en Egypte:

Les statistiques, a-t-il dit, établissent que les fabriques locales ont produit en 1944, 1945 et 1946 les quantités suivantes de tissus, soit 101.391 cantars 974.730 cantars et 1.480.162 cantars respectivement.

Ces augmentations successives ont eu pour résultat que ces usines ont pu disposer de certaines quantités excédant les besoins du rationnement.

L'UNIFICATION DES PRIX

Si l'on veut actuellement unifier les prix en prenant pour base la moyenne des prix assurés à ces fabriques leurs bénéfices actuels, on obtiendra les résultats suivants:

1. — Augmentation de la ration de chaque individu en tissus fabriqués mécaniquement.

2. — Augmentation des prix. En effet, si le prix du mètre par carte de rationnement, est de P.T. 6, et s'il est de P.T. 13 pour les quantités libérées, le prix unique des deux catégories de tissus pourra être fixé à P.T. 7 le mètre, par exemple.

3. — Réduction conséquente des prix des tissus importés de l'étranger, par l'effet de cette concurrence locale.

4. — Le public ne sera plus obligé de recevoir le tiers de sa ration en tissus fabriqués à la main.

LES TISSUS DE LAINES ANGLAIS

Le sous-secrétariat d'Etat, pour les Questions d'Approvisionnement au ministère du Commerce et de l'Industrie rendra incessamment une décision réquisitionnant toutes les quantités de tissus de laine anglais, se trouvant actuellement sur le marché.

Cette réquisition permettra au ministère de distribuer ces tissus, par ses propres soins.

On croit savoir que les fonctionnaires et employés de l'Etat jouiront d'une certaine priorité dans cette distribution qui sera faite moyennant attermoiement des prix.

UN PHARE A ROSETTE

L'Administration des Ports et Phares a décidé d'édifier un nouveau Phare à Rosette.

Un crédit de 45.000 livres a été demandé au ministère des Finances, pour la réalisation de ce projet.

LE RECENSEMENT

Dernièrement, s'est tenue une réunion sous la présidence de S.E. le ministre des Finances p.i., à laquelle participèrent les gouverneurs et moudirs de province, ainsi que certains hauts fonctionnaires du ministère, pour étudier les mesures nécessaires à prendre à l'occasion des préparations du recensement de la population au quel le ministère procédera cette année.

FONCTIONNAIRES DE L'ETAT

L'Administration de la Statistique au ministère des Finances annonce que le nombre des fonctionnaires au service de l'Etat s'élevait à 280.210 au 1er février 1945.

Ce nombre comprend les employés cadres, hors cadre et les travailleurs à la journée. Leurs traitements et salaires mensuels totalisent une somme de L.E. 1.652.312.64 m/ms. Ce chiffre ne comprend pas la solde des effectifs de l'armée.

PROROGATION DE L'ACCORD SUR LES DEVICES RARES

Le ministère des Finances nous communique:

En vertu de l'accord sur les devises rares, entré en vigueur le 1er janvier 1945 et prorogé par la suite à fin mars 1947, la part de l'Egypte en devises rares a été de 21.438.000 livres pour les importations visibles et 5.122.500 livres pour les importations invisibles. Ainsi sa part mensuelle moyenne était de 794.000 livres pour les premières et de 190.000 livres pour les secondes. En décembre dernier, les sommes affectées aux importations invisibles ont été augmentées de 1.250.000 livres portant ainsi leur chiffre à 6.372.500 livres.

Le gouvernement égyptien vient, par un nouvel accord avec la Grande-Bretagne de proroger la période d'efficacité de cette convention au 15 juillet 1947, à condition que pendant ces trois mois et demi, 3 millions de livres soient affectées aux importations visibles et 880.000 livres pour les importations sera de 857.142 livres et celle des secondes 251.428 livres. Cette moyenne mensuelle se trouve donc augmentée de 63.000 livres pour les importations invisibles et de 62.000 livres pour les importations invisibles.

APPROVISIONNEMENT

LE COMMERCE DU THE EST LIBERE

Le ministère des Finances département des Importations, nous communique:—

Le Département des Importations annonce que le thé pourra dorénavant être importé des Indes, Ceylan et des pays mentionnés dans l'arrêté ministériel No. 88 de 1946 sans besoin d'un permis d'importation. MM. les importateurs auront à approcher le ministère du Commerce et de l'Industrie ainsi que le Département de l'Approvisionnement en ce qui concerne les prix de vente et l'emballage de cet article.

LA VENTE DU THE

La vente du thé sur le marché libre ne se fera qu'aux conditions suivantes:

1.) le prix de vente du thé importé sera fixé en ajoutant un bénéfice de 25 0/0 aux prix d'importation, y compris les droits douaniers. Cette proportion sera partagée entre l'importateur, les commerçants du gros et du détail.

2.) Une somme de quatre piastres par oke sera ajoutée au prix ci-dessus, pour couvrir les frais d'emballage.

3.) Chaque paquet devra porter clairement en langue arabe, le nom de l'importateur, la qualité du thé, le pays d'origine, le prix de vente au public et le poids net.

4.) Au cas où le prix du thé importé, calculé sur la base précitée, est inférieur au prix fixé actuellement, le thé sera vendu à ce dernier prix et la différence sera de droit acquise au ministère.

DES SANDWICHES A MEILLEUR PRIX

S.E. Abdel Meguid Badr pacha, ministre du Commerce et de l'Industrie, a décidé que les prix des sandwiches seront réduits, sans modifications aucunes dans le poids et le volume des petits pains utilisés à leur confection.

AINSI QUE LES CONSOMMATIONS

Par ailleurs, le ministre a imparté un délai afin que les établissements publics, cafés, pâtisseries, etc., réduisent leurs prix.

Comme sanction de la non-exécution éventuelle de cette mesure, S.E. le ministre privera ces établissements des quantités de sucre qui leur sont accordées à titre supplémentaire.

LES PNEUS D'AUTOMOBILES

M. Abdallah Salem bey, directeur de ce Département a déclaré aux représentants de la presse que le nombre des pneus d'automobiles importé depuis le 1er janvier écoulé jusqu'à ce jour, s'est élevé à 4.000 et qu'au cas où ces arrivages se poursuivraient à ce rythme, toutes les restrictions établies sur cet article seraient définitivement levées.

LAIT CONDENSE

La Maison Nestlé & Anglo-Swiss Milk Products, 3, midan Ismail Ier, Alexandrie, vient de recevoir 1000 caisses de lait condensé Nestlé; le prix de la boîte de 14 onces a été fixé à 90 millièmes.

MAMDOUH RIAZ BEY AU COMMERCE ET A L'INDUSTRIE

C'est avec plaisir que les industriels et commerçants et, en général, le monde des affaires aura accueilli la nomination d'un jeune et actif ministre au Commerce et à l'Industrie. Nous ne doutons pas, en effet, que l'actif ministre brillera dans son nouveau poste comme il a déjà brillé dans l'administration des Sucrieries d'Egypte, à la Commission des Finances de la Chambre et dans les conférences internationales où il a eu plus d'une fois l'honneur mérité de représenter son pays.

LA LIVRE EGYPTIENNE

La présidence du Conseil des ministres nous communique:

Des rumeurs selon lesquelles le gouvernement britannique a demandé la dévaluation de la livre égyptienne ont circulé ces derniers temps.

La présidence du Conseil des ministres déclare que cette nouvelle est dénuée de tout fondement.

Par ailleurs, le Premier ministre a demandé au Parquet d'ouvrir une enquête au sujet de la publication d'informations relatives à la dévaluation de la livre égyptienne dans le "Balagh".

La Revue d'Egypte Economique et Financière

REDACTION ET ADMINISTRATION:

SOCIETE ORIENTALE DE PUBLICITE

Propriétaire-éditrice de la "Revue d'Egypte"

ABONNEMENTS:

Un an 6 mois
Egypte: P.T. 150 P.T. 80
Etranger: £ 2 £ 1,20

PUBLICITE ET ABONNEMENTS:

24, rue Galal — Tél. 49000
Le Caire

9, rue Rolo — Tél. 27366
Alexandrie

Rédacteur en Chef:
CHARLES ARCACHE

Rédaction au Caire:
Me. Ch. ATALLA

LOCALE

... ET FINANCE

Importations - Exportations

L'IMPORTATION DU THE

Une note du ministère du Commerce et de l'Industrie, pour les affaires de l'Approvisionnement, nous apprend qu'en conformité de la décision prise en date du 13 février 1947 par le comité ministériel supérieur de l'Approvisionnement, l'importation du thé de tous les pays est libre et ne nécessite pas de permis d'importation.

La vente de ce thé sur le marché libre est soumise aux conditions suivantes:

1) Le prix de vente du thé importé sera fixé par l'addition d'un bénéfice ne dépassant pas 25 pour cent des frais d'importation, y compris les droits douaniers. Cette proportion sera partagée par l'importateur et les commerçants du gros et du détail.

2) Il sera ajouté au prix plus haut cité une somme de quatre piastres par oke pour couvrir les frais d'emballage.

3) Chaque paquet devra porter clairement, en langue arabe, le nom de l'importateur, la qualité du thé, le pays dont il provient, le prix de vente au consommateur et le poids net.

4) Au cas où le prix du thé importé, calculé sur la base exposée plus haut, est inférieur au prix fixé actuellement, le thé sera vendu à ce dernier prix et la différence sera de droit acquise au ministère.

LE JUTE

Une réunion a eu lieu dernièrement sous la présidence de S.E. le sous-secrétaire d'Etat pour les Questions d'Approvisionnement au ministère du Commerce et de l'Industrie, au cours de laquelle a été étudiée la question de la crise actuelle des sacs en jute, qui constitue un vrai danger pour la récolte de l'oignon cette année.

Après échange de vues, il a été décidé d'utiliser en vue de l'ensachement de l'oignon, les sacs de sable. Les propriétaires des usines de ces sacs, présents à la réunion, ont montré qu'ils sont disposés à fournir une

grande quantité de ces sacs estimée à 830.000 environ.

Quant aux sacs déjà utilisés pour le remplissage du sable, il a été décidé de les écarter sans les employer, étant donné qu'ils constitueraient un grand danger pour l'oignon qui y serait ensaché.

TROC DE RIZ CONTRE DU JUTE ET DU THE

Des pourparlers sont actuellement en cours entre le délégué du gouvernement indien actuellement en Egypte, et les hauts fonctionnaires du sous-secrétariat d'Etat pour les Questions d'Approvisionnement au ministère du Commerce et de l'Industrie, en vue de troquer du riz égyptien contre du jute et du thé indiens.

A la suite de cette décision une délégation des négociants a été reçue par S.E. Mahmoud Zaki bey sous-secrétaire d'Etat. La délégation lui a soumis ses doléances demandant le maintien des prix actuels.

Cette demande est actuellement sous étude.

LE PAPIER D'IMPRIMERIE

Deux décisions du ministère du Commerce et de l'Industrie viennent d'être publiées au dernier numéro du "Journal Officiel". La première rapporte celle qui réquisitionnait le papier d'imprimerie et la seconde le règlement de la vente de cet article. Aussi l'importateur de cette marchandise ne pourra faire de bénéfice supérieur aux 20 0/0 des prix d'importation, tandis que le détaillant ne pourra gagner que les 10 0/0 du prix d'achat.

LES PRODUITS ALIMENTAIRES

Le ministère du Commerce et de l'Industrie vient de prendre un arrêté, publié au dernier numéro du "Journal Officiel", qui fixe les bénéfices des commerçants en produits alimentaires conservés, comme suit:

Les commerçants de produits locaux ont droit à 35 0/0. Les bénéfices sur les produits étrangers sont fixés à 30 0/0.

Tout réceptif contenant des conserves doit porter en langue arabe le nom du fabricant, le poids net ou le nombre, ainsi que le prix de détail.

NOUVEAUX ARRIVAGES

Le ministère des Finances, département des Importations, nous communique les arrivages des marchandises suivantes:

FROMAGES

MM. Mohamed Bahgat Samakieh Sons & Co., ont reçu 735 caisses de fromage de la Nouvelle-Zélande.

Le prix de vente au public a été fixé à P.T. 45 le kilo.

MM. Mosséri & Co., 19, rue de France, à Alexandrie, ont reçu 3 tonnes de fromage de Hollande, dont le prix de vente au public a été fixé à P.T. 50 le kilo.

CONSERVES DE POISSONS

M. S. Patrikiadis 19, rue Mohamed Ali, Alexandrie, a reçu enfin 13 caisses de pâtés de poissons d'Angleterre. Le prix de vente du pot pesant 1 1/2 oz. a été fixé à 40 millièmes.

LEGISLATION LOCATIVE

La Revue avait publié le décret-loi relatif à la législation locative. Ce décret-loi approuvé par le Parlement, à l'exception de l'une de ses dispositions relatives au droit du propriétaire et de certains membres de sa famille de demander l'expulsion du locataire.

L'amendement apporté prévoit que le propriétaire aura droit à l'expulsion pour son usage strict et personnel, à l'exclusion de toute autre personne.

LA LIGNE TELEPHONIQUE LE CAIRE-KHARTOUM

Les autorités militaires britanniques avaient loué la ligne téléphonique Le Caire-Khartoum pour des besoins militaires pendant toute la durée de la guerre. S.E. Mahmoud Chaker pacha, directeur général de l'Administration des Chemins de fer, a demandé aux autorités britanniques de rendre la ligne téléphonique en vue de son utilisation pour les besoins civils. Il a été décidé de réaliser cette demande à partir du 1er mai.

DELAI DE PRESCRIPTION DES IMPOTS

Le Sénat a renvoyé à la Chambre des députés le décret-loi relatif à la prorogation des délais de prescription trouvant que cette nouvelle disposition devrait être étendue à l'impôt sur le revenu du travail.

Quel sera cette fois-ci l'avis de la Chambre ?

Textes officiels

EDITION ARABE

DU JOURNAL OFFICIEL No. 14 DU 13 FEVRIER 1947
Ministère du Commerce et de l'Industrie.
Arrêtés Ministériels Nos. 90 et 91 portant limitation des bénéfices dans le commerce des fruits et des conserves alimentaires.

J.O. No. 15 DU 17 FEVRIER 1947
Arrêtés Nos. 94 et 95 rapportant la réquisition du papier impression et du papier écriture telle que prévue par l'arrêté No. 132/1946 et limitant les bénéfices dans le commerce de ces papiers.
Ministère de l'Agriculture
Arrêté Ministériel

Art. 1. — Les engrais de nitrate de soude et les engrais azotés similaires pour la culture Séfi de la pomme de terre seront distribués dans la proportion de 100 kgs. par feddan.

Art. 2. — Les "istimarats" No. 1 (engrais) devront être présentés aux "sarrafs" contre reçu No. 3 (engrais) à partir du 13 Février 1947 jusqu'au 20 du même mois.

Art. 3. — Les engrais destinés à la culture Séfi de la pomme de terre seront délivrés à partir du 1er Mars 1947 jusqu'au 31 du même mois.

UNITED ENTERPRISE S.A.E.

R.C. Caïre, 57733

Un dividende intérimaire de 5% (P.T. 20 brut et P.T. 17,6 net par action) sera mis en paiement à partir du 20 février 1947, contre remise du coupon No. 1 aux guichets du Comptoir National d'Escompte de Paris, au Caïre et Alexandrie.

Le Conseil d'Administration

DEMANDEZ
A VOTRE PHARMACIEN
les produits

KIRBY

(FABRIQUÉS EN GRANDE-BRETAGNE)



COMPRIMÉS **KASPIR**

REMEDE RADICAL
CONTRE LES NEURALGIES
N'AFPECTE PAS LE COEUR

PRIX AU PUBLIC P.T. 5.- LES 20

Etude financière**SOCIETE ANONYME DE NETTOYAGE ET PRESSAGE DE COTON (S.A.E.)**

A C T I F :	1943/44	1944/45	1945/46
	L.E. mill.	L.E. mill.	L.E. mill.
Immobilisations:			
Terrains, routes, machines, etc.)	100.054,879	95.654,879	95.654,879
Réalisable:			
Stock fournitures	35.634,090	22.952,833	23.075,360
Débiteurs Divers	12.225,216	3.247,832	14.028,441
Dépôts Divers	380,188	445,388	443,388
Portefeuille-Titres	43.901,609	54.485,449	54.485,449
Disponible:			
Espèces en caisse et Banques	21.266,214	53.230,564	77.556,712
Frais payés d'avance	408,987	831,157	704,862
Dividende intérimaire	4.908,152	4.942,196	4.942,196
Comptes d'ordre	34.713,363	22.142,729	1.067,472
	<u>253.492,698</u>	<u>257.933,027</u>	<u>271.958,759</u>

P A S S I F	1943/44	1944/45	1945/46
	L.E. mill.	L.E. mill.	L.E. mill.
Capital Social:			
28.500 acts. de L.E. 4 entièrement libérées	114.000, —	114.000, —	114.000, —
Réserve statutaire	39.200,716	41.925,164	45.037,669
Réserve pour dépréciation éventuelle du stock fourniture	3.500, —	4.250, —	4.250, —
Caisse de prévoyance	3.000, —	4.500, —	6.000, —
Provisions pour dégâts causés par raids aériens	954,720	954,720	954,720
Créditeurs et Provisions divers, y compris prov. pour impôts	20.402,690	30.483,545	46.993,737
Comptes d'ordre	34.713,363	22.142,729	1.067,472
Pertes et Profits	37.721,209	39.676,869	53.655,161
	<u>253.492,698</u>	<u>257.933,027</u>	<u>271.958,759</u>

Conseil d'Administration:— Marius Lascaris, Président; Michel Salvago, Vice-Président; C.M. Salvago, Charles Rosano, Costis I. Joakimoglou, Edouard Barki, Administrateurs. Colonel A.O. Samson, C.B.E., T.D., Directeur; Price, Waterhouse, Peat & Co., Censeurs; Banquiers, Banque d'Athènes.

La Société Anonyme de Nettoyage et Pressage de Coton a pressé au courant de l'exercice à fin 1944, 37.041 Balles d'un poids total de cantars 277.523,38. En 1945 le nombre de balles pressées a été de 55.177 pesant cantars 414.451,17 et 1946 note une augmentation de 31.405 balles soit 86.552 balles d'un poids total de cantars 647.102,67.

Il serait intéressant de noter, d'autre part, que: routes, mobilier et autos, accessoires et pièces de rechange sont complètement amortis et portés au bilan respectivement à L.E. 1.

Le portefeuille titre passe de 1943 à 1946 de L.E. 43.901 (moins les amortissements) à L.E. 54.485,409 en 1946 sous déduction également des amortissements.

La valeur du portefeuille, suivant estimation du Bilan, est évaluée au 31.8.46 à L.E. 59.180.

La situation de cette Société est intimement liée à l'ampleur de l'acréage cotonnier. Celui-ci est en augmentation cette année et ce fait aura une influence directe, il est permis de le penser, sur les affaires de la Société.

N.B.—Nous puissions dans une étude récente de la Sté. de Nettoyage et Pressage publiée par les services financiers de la B.B.I.E., les termes de la convention passée entre les Sociétés de Pressage:

Les quatre sociétés de pressage existantes: la Société Générale de Pressage et de Dépôts, l'Alexandria Pressing Co., la S.A. de Nettoyage et Pressage de Coton et la S.A. des Presses Libres Egyptiennes ont conclu un accord visant la suppression de la concurrence entre elles. Cette Convention a été signée le 17 novembre 1926, pour une durée de 3 ans, à partir du 1er septembre 1927. Elle a été renouvelée pour une autre période de 3 ans le 1er septembre 1930. Actuellement la Convention est prorogée par tacite reconduction d'année en année.

Les principaux points de cette Convention sont les suivants:

1°) Unification des prix de pressage qui sont actuellement à P.T. 15 1/2 par cantar à Minet El Bassal et P.T. 15 1/4 à Gabbari.

2°) Fixation d'un coefficient de pressage par société avec un système de compensation entre elles.

3°) Accord pour éliminer la concurrence au point de vue clientèle.

4°) Engagement de ne pas augmenter la capacité de pressage de chaque contractant.

COMPTES PERTES & PROFITS

D E B I T	1943/44	1944/45	1945/46
Frais d'exploitation	29.164,859	53.855,672	58.023,477
Frais Généraux et Divers	5.808,105	8.118,871	8.589,373
Amortissements et Dépréciations	11.500, —	4.500, —	—
Réserve pour Dépréciation stock	3.500, —	750, —	—
Caisse de Prévoyance	3.000, —	1.500, —	1.500, —
Provisions pour Impôts	6.000, —	2.000, —	7.000, —
Provisions pour accessoires	—	2.000, —	—
Bénéf. de l'exercice	27.244,485	31.125, —	46.963, —
	<u>86.217,449</u>	<u>103.849,591</u>	<u>122.076,880</u>
	1943/44	1944/45	1945/46
C R E D I T	L.E. mill.	L.E. mill.	L.E. mill.
Nettoyage et Pressage de coton, location d'entrepôts, Recettes brutes sur travaux ateliers, Intérêts, etc.	86.217,449	103.849,591	122.076,880

A propos de la Chambre Internationale de Commerce

LES CONDITIONS D'UNE Saine ET EFFICACE COLLABORATION ENTRE NATIONS

Nous avons déjà annoncé que la Chambre de Commerce Internationale allait reprendre incessamment ses travaux à Paris. Nos lecteurs savent aussi qu'un Comité National a été formé en Egypte afin d'y adhérer et que cette adhésion a déjà eu lieu.

Il est intéressant, à ce propos, de considérer dans quelles conditions la coopération internationale peut s'effectuer dans ce domaine. L'expérience du passé, la considération de l'avenir peuvent servir de guide à qui s'applique à étudier un peu le mécanisme, l'objet, les méthodes propres à réaliser une collaboration saine et efficace entre les nations.

Pour nous, en Egypte, nous pensons que dans le monde, tel qu'il est engagé aujourd'hui dans une série de systèmes doctrinaux et de politiques de contrôle de divers genres et à diverses échelles, il est bon qu'un organisme comme la Chambre de Commerce Internationale vienne, ne fut-ce que dans un seul domaine, mettre de l'ordre dans le chaos qui règne. Mais comment se développera son influence, comment pourra s'exercer son action? De plus en plus des éléments de la vie nationale de chaque pays sont en train d'être, en quelque sorte, soustraits à sa juridiction directe pour faire partie d'un fonds commun, et se soumettre à une juridiction externe plus vaste. Tous les jours, des droits ou des obligations qui, jusqu'ici, étaient considérés comme soumis à la seule souveraineté nationale, brisent le cadre de cette souveraineté pour devenir des droits et des obligations de Droit international. Et à ce phénomène on ne peut toujours demeurer indifférent car il s'agit, pour ainsi dire d'autant de violations qui atteignent les conceptions depuis longtemps établies.

Considérons par exemple la suppression des barrières douanières ou encore les problèmes du travail et la lutte contre le chômage, le "full employment" — comme disent les Anglais — ou n'importe laquelle des formes multiples de coopération que toutes les nations du monde sont appelées de plus en plus à réaliser. Eh! bien, nous constatons que, quelle soit la solution préconisée, même lorsque elle est franchement acceptable, il existe parfois comme un sentiment de gêne, de malaise qui pousse à la suite de toute décision positive prise dans un tel sens. Mais, après tout, un résultat n'est-il pas déjà obtenu? Car non seulement des sanctions internationales ont pu être établies, mais parce que aussi et que, dès lors que certains éléments de l'activité des nations relèvent d'obligations internationales il est permis à toute nation de critiquer dans une certaine mesure, et dans certains cas le comportement d'une autre nation — soit pour ce qu'elle entreprend soit pour ce qu'elle s'abstient d'entreprendre. Et il y a 10 ans seulement de telles critiques, une telle attitude auraient soulevé l'indignation et froissé l'insolence!

Il ne peut être question, bien entendu, de suggérer ici qu'on ne saurait souscrire aux efforts qui sont si sagement déployés dans le but d'assurer une collaboration plus étroite entre les diverses races de l'humanité. Davantage, nous souhaitons que, de plus en plus, la qualité et les conditions de cette coopération s'améliorent de manière à produire de meilleurs résultats. Mais nous considérons que n'importe quelle obligation internationale serait vaine et malvenue si elle ne reposait sur des fondements bien établis et si elle

n'était pas obtenue grâce à une méthode de coopération éprouvée. Il ne suffit pas de vouloir poursuivre un but louable, il faut aussi que les méthodes et les moyens qui doivent mener à l'accomplissement de ce but lui soient appropriés.

Reprenons l'exemple du "full employment". Si, afin de parvenir à sa réalisation, tout ce que les nations du globe doivent faire consiste à faire progresser le développement de leurs économies respectives ou à veiller à ce que leurs ressources soient intégralement utilisées, rien ne serait plus facile. Il n'existe et ne saurait exister aucune divergence d'opinion sur les moyens à employer afin d'atteindre un tel but de bien être général. Mais dès que nous passons de l'application de certaines "recettes" généralement acceptées à d'autres aspects des méthodes préconisées par les récentes théories économiques — et spécialement celles qui ont été répandues par les élèves et disciples de Keynes — nous nous trouvons soudainement placés sur un terrain très dangereux. Certains critiques ont, en quelque sorte, stigmatisé les théories de Keynes comme étant toutes entachées d'un grave défaut: celui d'impliquer une foi entière et démesurée dans les mérites d'une certaine politique considérant que les déficits budgétaires ne sont pas un mal en soi. Cette implication pourrait ne pas être vraie. Davantage, de telles critiques pourraient être de mauvaise foi. Nous ne les discuterons pourtant pas car ce n'est point ici le lieu de le faire. Mais qu'il nous suffise seulement de relever qu'il existe manifestement un grand désaccord entre les économistes à ce sujet. Il serait donc tout à fait injuste d'obliger toutes les nations du monde de poursuivre un but — quelque louable qu'il soit — à travers des voies douteuses. C'est pour cette raison — si ce n'est aussi afin d'éviter l'établissement de conventions et de textes internationaux pouvant être considérés comme portant atteinte à la souveraineté des Etats — qu'on ne saurait trop insister sur l'importance qu'il y a de multiplier, autant que possible les occasions qui favorisent la discussion et la consultation mutuelle entre nations.

Sany Lackany bey.

**Une déclaration
de S.E. le Ministre des Finances**

**La Livre Égyptienne ne sera pas
dévaluée. Pas d'impôt sur le capital**

A la Corbeille de la Bourse des Valeurs, à l'ouverture de la séance de jeudi, le Commissaire du gouvernement a déclaré :

"Je suis autorisé par S.E. le ministre des Finances, dit-il, à faire la déclaration suivante :

"Le gouvernement égyptien, seul maître d'organiser son régime monétaire, n'a nullement l'intention de dévaluer la livre égyptienne.

"Il n'a pas, davantage, l'intention d'établir un impôt sur le capital, quelles que soient les raisons qui exigeraient un accroissement dans les dépenses de l'Etat.

LES SOCIÉTÉS ANONYMES EGYPTIENNES

par S.E. MOHAMED A. FARGHALY PACHA

J'ai attentivement suivi les débats qui se sont déroulés à la Chambre des Députés autour de la loi sur les Sociétés Anonymes.

A lire cette loi et à entendre certains propos qui ont été colportés à son sujet il semblerait que nos Sociétés se trouvent subitement en pleine crise, que leurs finances sont en péril, que leur administration va à la dérive et que, émus par cet état de choses, des cris d'alarme aient été poussés ou qu'il fut réclamé qu'on y mette de l'ordre. Heureusement qu'il n'en est rien. Nos Sociétés jouissent toujours d'une administration saine et d'une prospérité évidente. Certaines d'entre elles ont même réalisé et continuent à réaliser des bénéfices considérables et aucune voix parmi les actionnaires, les principaux intéressés, ne s'est élevée pour faire entendre une plainte sérieuse.

Cela étant, on est donc en droit de se demander la raison pour laquelle on se propose de bouleverser le régime des Sociétés Anonymes.

J'ai déjà déclaré, et je le répète aujourd'hui: je ne crains point que l'on dise qu'en traitant si souvent de ce sujet je pêche pour ma paroisse. Car je n'y vois aucun mal dès l'instant que l'intérêt personnel s'accorde avec l'intérêt public. Autrement pourrait-on reprocher à Messieurs les Honorables Députés ou Sénateurs, par exemple, de fixer des prix élevés en coton, sous prétexte qu'ils sont eux-mêmes producteurs de coton? Certes non. En ce faisant ils protègent les intérêts des cultivateurs dans le cadre de l'intérêt public et, si cela s'accorde avec leur propre intérêt, on ne saurait leur adresser aucun grief. Au contraire, une telle attitude leur vaut la reconnaissance publique et la gratitude générale.

Bien que j'ai déjà indiqué, dans de précédentes interviews, les inconvénients de la loi que vient d'approuver la Chambre des Députés, j'estime qu'il est toujours de mon devoir d'attirer l'attention sur les répercussions néfastes que ne manquera pas d'entraîner l'application de certaines de ses dispositions, voire même sur les calamités économiques qui ne manqueront pas de se produire si ce projet devenait une loi. En tout premier lieu je prévois une forte baisse des valeurs. Je ne veux pas en indiquer l'étendue pour ne pas être traité d'oiseau de mauvais augure. Qu'il me suffise de dire qu'une baisse serait inévitable, car cette loi, qui secouera la confiance et ébranlera les principes de l'économie générale, imposera aux Actionnaires de confier la gestion de leurs biens à des nouveaux venus dont ils ne connaissent pas suffisamment les dispositions et les capacités en matière financière.

Or, il est évident que les différents facteurs de notre économie sont intimement liés et que, si l'un d'eux se trouve affecté, les autres s'en ressentent immédiatement. C'est ainsi que, lorsque les valeurs ont haussé pendant les années de guerre, les prix du coton ont également suivi. Par contre, quand le coton était dans le marasme durant la dernière campagne, les titres en ont subi les répercussions dans une large étendue.

D'autre part, cette loi énonce qu'elle sera mise en vigueur un mois après sa parution au Journal Officiel, sauf en ce qui concerne un seul de ses articles. Il semble qu'il ait échappé à bien des gens qu'une telle disposition comporte la création, en l'espace de trente jours, d'une nouvelle catégorie de personnes qui seraient chargées des affaires financières et de la gestion de Sociétés Industrielles et Financières et qui ne seraient pas d'un nombre inférieur à cinq cents environ. Si l'on considère que les Egyptiens s'occupant de ce genre d'affaires ne dépassent pas actuellement les deux cents, et qu'ils n'ont acquis l'expérience et la science qui leur a permis d'occuper leurs sièges actuels au sein des Conseils d'Administration qu'au cours de nombreuses années, on comprendra combien il est difficile, sinon impossible, d'en trouver le double et plus en l'espace de quelques jours.

La question présente aussi un autre aspect bien grave. Par l'application de cette loi il y a des Sociétés — et je pourrai en citer bon nombre — qui seront obligées de renouveler totalement leurs Conseils d'Administration, en remplaçant leurs fondateurs et anciens administrateurs par de nouveaux administrateurs pouvant tout ignorer de ces entreprises. Mesure-t-on le préjudice énorme qui découlerait pour ces Sociétés et leurs actionnaires de cette situation bizarre?

Mais il y a mieux, ou plutôt pire!

On ignore généralement que certaines grandes Sociétés n'allouent, d'après leurs Statuts, à leurs Administrateurs que des émoluments minimes, souvent inférieurs à cinquante Livres Egyptiennes par an. D'autres ne distribuent pas encore de dividendes à leurs actionnaires, parce qu'elles en sont à leur première étape. Si la loi oblige ces Sociétés à remplacer leurs fondateurs au sein de leurs Conseils d'Administration, qu'advierait-il de ces Conseils? Nul doute que personne ne voudra faire partie de ces Conseils à cause des sacrifices que cela comporterait et que, généralement, seules acceptaient d'y participer les personnes qui ont investi des capitaux dans ces Sociétés. Résultat: 1°) les actionnaires subiraient un préjudice énorme; 2°) les Sociétés ne seraient pas en règle avec la loi qui les oblige à assurer leur gestion par un Conseil d'Administration.

Je suis enclin à croire que ces considérations — et bien d'autres du même ordre — ont échappé à la plupart lorsque cette loi a été discutée à la Chambre. C'est pourquoi je ne puis cacher mon énorme surprise du fait qu'aucune opposition n'y a été soulevée par les nombreux hommes d'affaires faisant partie de la Chambre des Députés ni même de la part des financiers Egyptiens et non-Egyptiens en dehors du Parlement. Mais j'ai le ferme espoir que notre Haute Assemblée portera remède à cette situation critique et éparpillera à l'économie du pays des difficultés et des désastres qu'on peut aisément éviter.

Pour amenuiser, dans la mesure du possible, les inconvénients que comporte la loi je suggérerai que certaines de ses dispositions ne soient mises en vigueur que dans un délai de trois à cinq ans et les autres dans un délai de dix ans, et que soient exemptés de l'application de cette loi les fondateurs des Sociétés déjà existantes et ceux qui participent à la fondation de nouvelles Sociétés par un apport non inférieur à dix mille Livres Egyptiennes par exemple. En ce faisant nous éviterons d'affecter les anciennes Sociétés, nous favoriserons la création de nouvelles Sociétés et encourageons l'industrie. Or l'encouragement aux industriels est essentiel pour résoudre le problème du chômage de notre jeunesse instruite. On sait, en effet, que les Administrations de l'Etat et les entreprises agricoles sont presque saturées de personnel et qu'il ne reste plus, devant nos jeunes gens, que le domaine de l'industrie et des affaires. Il est donc indispensable de développer ces domaines pour créer des possibilités à une jeunesse qui a fourni tant d'efforts au cours de ses longues années d'études.

Un dernier mot: le principe même de cette loi est faux, car, sur cette même base, pourquoi ne fabriquerait-on pas une loi pour qu'un gros propriétaire foncier soit privé de la gestion de ses propres domaines agricoles, et pourquoi ne limiterait-on pas l'activité des médecins et des avocats?

NOS INDUSTRIES

L'INDUSTRIE DES TOURTEAUX

L'industrie des tourteaux est une dérivée de l'industrie huilière. Elle a donc pris naissance le jour de la création de celle-ci, et a suivi la même courbe de développement.

Les tourteaux ont toujours constitué un élément important de notre commerce d'exportation. L'accroissement et le perfectionnement de leur production est par conséquent un facteur essentiel de notre économie.

EVOLUTION

Elle est née bien avant la première guerre mondiale, avant même l'installation d'usines mécaniques organisées. Certaines entreprises pour la trituration des graines s'intéressaient à la production des tourteaux.

Mais c'est avec l'installation des industries de Kafr El Zayat et de la salt and soda que l'industrie huilière en général, et celle des tourteaux en particulier, prenaient une certaine ampleur. Un équipement moderne et des machines adéquates en facilitèrent le développement.

Avec la guerre de 1914-18 l'industrie des tourteaux acquit une très grande importance. On utilisait ses produits pour la nourriture du bétail et surtout comme combustible à la place du charbon qui manquait.

Cette évolution a continué jusqu'en 1936, date à laquelle le cartel des huiles a cessé ses activités. Sans s'arrêter totalement. L'industrie de tourteaux a ralenti son développement.

GUERRE DE 1939-45 — RENDEMENT ACTUEL

La dernière guerre a été un rigoureux stimulant à la reprise. Les combustibles manquaient, la nourriture du bétail était insuffisante, et les besoins des alliés augmentaient. Afin de répondre à tous ces besoins on multiplia le rendement des usines.

Aujourd'hui, les graines produites dans le pays ne suffisent plus à la production des usines. On en importe de grandes quantités du Soudan. Le rendement actuel est d'une moyenne de 350.000 tonnes par an, soit la transformation de 3 millions et demi d'ardeb de graines. Malgré cette extension l'industrie n'arrive pas à faire face à toutes les demandes.

ENTRAVES AU DEVELOPPEMENT

Avant-guerre l'activité des usines productrices de tourteaux étaient limitées par plusieurs obstacles économiques. Au début c'était le manque de machines, puis celui du combustible et des produits chimiques nécessaires à la production. Ces entraves augmentaient notre coût de production et handicapait le commerce de nos tourteaux.

Actuellement notre rendement ne dépend que de la quantité de graines. Plus la quantité disponible à l'industrie est grande plus la production augmente. Il semble toutefois que certaines machines ont été durement éprouvées par l'intensification de la production. Plusieurs pièces de rechange manquent encore. Certaines usines sont dans l'obligation d'envisager un renouvellement total de leur outillage.

Les frais d'entretien représentent une forte proportion des dépenses des fabriques de tourteaux. Une modernisation, par contre, permettrait de multiplier la quantité produite tout en réduisant ces frais.

Vu l'importance actuelle de cette industrie, il semble qu'il est urgent de faciliter aux usines l'obtention des matières premières et des machines nécessaires. Elle ne nécessite aucune autre intervention parlementaire que celle qui la ramènerait rapidement à l'état normal.

LES PROBLEMES DE L'EXPORTATION

Avant-guerre l'Egypte exportait des tourteaux vers la Grande-Bretagne, les Pays Scandinaves, la Belgique et la Hollande, spécialement. Avec la guerre non seulement à cause des difficultés de transport, mais aussi vu les besoins de l'Egypte même, toute exportation a été arrêtée.

Les besoins des pays étrangers augmentaient cependant. Plusieurs nouveaux clients nous demandaient des tourteaux. Malheureusement, comme nous l'avons noté, l'Egypte est obligé de limiter son rendement à cause du manque de graines. Elle n'arrive pas à satisfaire les besoins locaux. C'est pourquoi le Gouvernement interdit l'exportation. Toutefois, un accord entre le Ministère et la Chambre Huilière, prévoit l'exportation de toute quantité qui excéderait les besoins du pays. A deux ou trois reprises, conformément à cet accord, le Gouvernement trouvant que les tourteaux dépassaient les besoins du pays, a permis leur exportation.

Une grande partie a été exportée vers la Grande-Bretagne et les Pays Scandinaves. Nous espérons que bientôt notre industrie sera en mesure de satisfaire les nombreuses demandes qui proviennent actuellement des pays d'Europe et spécialement des pays méditerranéens.

PERSPECTIVES

L'avenir immédiat de cette industrie est certainement brillant. Mais un avenir plus éloigné ne pourra être aussi fructueux que si nous modernisons notre équipement par l'installation de machines pouvant utiliser des combustibles à prix modéré.

Mais nous pouvons assurer d'ores et déjà que cette industrie continuera son développement et résistera à toute concurrence. Il est vrai qu'elle est rattachée à l'industrie huilière, mais celle-ci est une de nos grandes industries actuellement.

Pour chaque tone d'huile, on produit cinq tonnes de tourteaux. La moyenne du prix de la tonne d'huile est de 56 L.E. Celle de la tonne de tourteaux est de 6 L.E., pour les graines non décortiquées. C'est-à-dire qu'en produisant pour 56 L.E. d'huile, nous produisons pour 30 L.E. de tourteaux. C'est pourquoi l'industrie des tourteaux demeurera toujours une accessoire de la huilière. Malgré l'importance qu'acquiert les tourteaux, surtout depuis que le fellah s'en sert pour nourrir son bétail, leur fabrication restera soumise à l'évolution de l'industrie huilière.

Celle-là nous permet cependant de formuler les meilleurs espoirs. Son développement la met à la base de notre progrès économique. Elle est arrivée à un point d'où elle ne pourra que s'étendre et se perfectionner.

M.H.

ALSAY WILLSON & Co.

Haret Zogueb 5

Tél. 54389

**Machines et accessoires pour
l'industrie textile, courroies, etc.
en stock et sur commande**

AVENIR DE L'INDUSTRIE LIBANAISE

LE CLIMAT INDUSTRIEL

Nous avons, au cours des précédents articles, passé en revue les possibilités futures très nombreuses de l'industrie libanaise qui s'ajoutent à celles existantes pour former un ensemble d'une surprenante variété.

Il est de fait pourtant qu'il a fallu la guerre pour consolider filatures et brasseries, fabriques de ciment ou d'allumettes, bonneteries et savonneries. La naissance d'une usine nouvelle continue d'apparaître comme une entreprise téméraire et le crédit se refuse à l'industriel comme la goutte de mercure au doigt qui veut la saisir.

La première faiblesse de l'industrie libanaise doit être décelée dans l'absence d'un "climat" industriel.

LA FORMATION DU PATRON

1) — En Europe comme en Orient, les tâtonnements d'une industrie à ses débuts sont coûteux, et c'est une longue lutte décourageante qui assure parfois la prospérité finale. Le créateur de la porcelaine en Angleterre fit trois fois faillite; firent également faillite les prédécesseurs du carbonate "Solvay". Enfin, sans le blocus continental, jamais le sucre de betterave n'aurait pu être fabriqué en France.

Il faut bien le dire, en effet, c'est le plus souvent à la faveur d'un cataclysme : guerre, blocus, etc... que l'industrie prospère. Privée de concurrents, elle impose alors des produits imparfaits et chers et trouve le temps de s'améliorer, de s'adapter, d'amortir et d'économiser.

En temps normal, l'impatience des consommateurs ne calcule pas avec l'âge d'une industrie. Impitoyable sur la qualité, sans autre lumière que le prix, le consommateur va vers l'industriel confirmé.

Superficielle sagesse. Nous savons en effet de quelles crises économiques, de quelle pénurie en cas d'isolement est payé ce goût de la facilité.

Mais il ne s'agit point de philosopher. Le fait est là.

Il s'ensuit que l'industrie est une lutte âpre qui veut des lutteurs patients ayant du souffle et des fonds. Serrant les voiles dans la tempête, navigant au plus près par vent contraire, le chef d'industrie est un pilote patient, mais attentif, et qui sait avec certitude qu'il aura quelque jour la récompense d'un vent arrière soufflant avec aisance dans ses voiles déployées.

Vie rude et soucieuse, larges sacrifices d'argent pour un espoir lointain, mais noblesse d'une création continue, corps à corps avec la plus âpre réalité, avec les malices de la matifère et les défaillances des hommes.

L'industriel sait ce qu'il attend. Mais qu'il réussisse ou qu'il échoue, sa place dans l'échelle des valeurs, dans l'estime sociale, doit être plus haute que celle du négociant, infiniment plus haute que celle du spéculateur.

Or, pour le moment, il n'en est rien. Et le viatique pour la route périlleuse, la conscience d'une tâche difficile poursuivie dans la secrète estime de soi, font défaut à l'industriel d'ici. Celui-ci veut du bénéfice et tout de suite, c'est-à-dire qu'il veut spéculer sur une idée ou une machine mais non pas créer.

Ainsi, faute d'information, faute d'une élite d'industriels "mystiques" sacrifiés à une tâche qui les dépasse, le climat n'est pas favorable à la formation du "patron", du vrai patron.

LA FORMATION DE L'OUVRIER

2) — Le technicien, le contremaître, l'ouvrier spécialisé, ne peuvent ici réparer les défaillances du chef.

Par défaut de formation d'abord. Avec ces Libanais, si souples, si assimilateurs, de parfaits techniciens se sont formés dans la vieille Europe ou dans le Nouveau Monde. Mais pas au Liban.

Si en effet la formation héroïque s'acquiert n'importe où, à Beyrouth comme ailleurs, elle n'est rien sans une règle de morale professionnelle, et une solide expérience pratique.

Pour acquérir celles-ci, il faut débiter dans un cadre ferme, apprendre à obéir, apprendre à respecter, se nourrir d'exemples, trouver l'occasion de faire des bêtises et de les voir redresser par un aîné.

Or ici, le jeune technicien venu d'Europe ne fait pas ses classes. Il devient aussitôt Colonel d'Etat-Major et chacun sait quelle suffisante insuffisance s'attache à ce genre de grade. Pas d'aînés pour rodoyer le cadet et lui éviter les trop lourdes gaffes. — Or on ne se fait pas une "expérience".

"L'expérience" est la tradition des épreuves passées par des générations de techniciens. Elle s'enseigne par les longues causeries, les discussions devant la machine blessée, le produit raté. Elle est surtout une "méthode", et une "attitude morale". Il faut avoir vécu dans une fabrique en Europe, avoir conduit des essais, pour savoir comment, au-delà des luttes de classes, tous les techniciens d'usine s'unissent dans le métier, dans le danger commun et l'émouvante noblesse de ce garde-à-vous non

commandé, quand l'œuvre va partir, que la machine va démarrer. Ces minutes-là trempent les âmes bien faites. Elles font l'ajusteur mélicieux, le contremaître pour qui l'heure n'existe pas, l'ingénieur qui, dans ses insomnies, retourne les problèmes de l'usine.

Cette formation, ce climat, font encore ici défaut.

Nous avons vu que les facteurs moraux font encore la faiblesse de l'industrie libanaise. Mais il faut examiner maintenant les côtés matériels du "climat industriel".

Une industrie ne peut vivre techniquement isolée. Pour chaque transformation, chaque amélioration, chaque réparation, elle a besoin autour d'elle d'un petit monde d'ouvriers qualifiés.

On ne peut demander à un fabricant de bière par exemple d'être à la fois architecte, bétonnier et maçon pour établir un nouveau hangar, fondeur pour couler un bâti de machine, ajusteur pour la monter, électricien pour l'animer.

Les petits entrepreneurs sont donc les auxiliaires indispensables de l'industrie. Or, il n'existe pratiquement guère à Beyrouth que des artisans, qui se sont formés eux-mêmes et dont la compétence et l'expérience sont insuffisantes.

Beaucoup se sont créés quand les Anglais distribuaient sans compter une manne providentielle. Ils y ont pris l'habitude d'un travail trop rapide et trop cher.

Point de bureaux d'études et de dessin, pas de ces fournisseurs spécialisés pourvus d'une montagne de catalogues et d'une expérience jamais en défaut, pas de spécialistes de fonderie bien outillés, pas d'atelier mécanique complet, pas de plombiers compétents, pas d'électriciens instruits.

Faute de clients pour un travail technique, les techniciens libanais se consacrent au commerce.

Il en résulte que l'industriel se "débrouille" tout seul par tâtonnements et par à peu près. Il prend goût à ce jeu, finit par croire qu'il sait tout parce qu'il s'en sert toujours, et contracte la manie et le "vice" industriel de préférer s'en remettre à lui-même plutôt qu'au spécialiste.

Pour une industrie débutante, tout ceci est dans la nature des choses, mais constitue un obstacle caché et périlleux. Car ces tâtonnements, les prix insensés d'une pièce de rechange, d'une vis, d'un boulon — (ne valent-ils pas aux alentours de 10 P.L. pièce!) — les longs arrêts, les mécomptes, chargent les prix de revient libanais d'une lourde façon.

Le mépris dans lequel est tenue la fonction technique — (Combien d'usines au Liban ont-elles à leur tête un véritable ingénieur? — Je n'en connais point...), l'utilisation du "muhandis" comme homme à tout savoir et à tout faire, ont de bien plus graves conséquences.

L'usine cesse d'être vivante. Elle n'est plus une source de procédés nouveaux, d'adaptations, de tours de main. Elle n'accroît pas son domaine et sa qualité. Elle est en décrépitude continue. Faute d'imagination et de connaissance d'abord, mais aussi parce que l'entretien est très mal fait. L'entretien, si coûteux mais si fructueux à tempérament: "L'entretien", me disait jadis un camarade turc, "est chose occidentale".

Beyrouth de ce point de vue est encore en Orient.

S'il ne se fie point à l'ingénieur pour fabriquer, l'industriel libanais se sert encore moins du commerçant pour vendre. Commerçant, ne l'est-il pas lui-même, avant d'être par accident industriel? A quoi bon laisser aux intermédiaires une marge de profit? Raisonnablement qui n'est pas si mauvais tant qu'il s'agit seulement de vendre sur un marché très étroit et très bien connu. Mais raisonnement dangereux et faux dès qu'il faut s'imposer sur un marché voisin. Car qualité et prix sont ici loin d'être tout et le poids d'une bonne publicité et de vendeurs spécialisés est alors considérable.

Nous examinerons dans notre prochain article le problème du combustible et de l'énergie motrice.

H.R.

NOUVELLES ECONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT

Les résolutions du Congrès économique libano-syrien

Le congrès économique libano-syrien tenu les 6, 7 et 8 février à Beyrouth, a réuni MM. Moussallam Syoufi, Badreddine Diab, Hounain Sehnaoui, Sami Sayem El-Dahr, Mohammad Saïd El-Zaim, Ismail Malki, Aref Laham et Adel Kehia, représentant le conseil supérieur économique de Syrie, et leurs collègues libanais: MM. Gabriel Ménassa, Saïd Hémadé, Abdul-Rahman Sahmarani, Elie Traboulsi, Négib Mounla, Alfred Skaf, Wajih Abou Zahr, Anis Naja, Georges Akouri, Philippe Tamer, Joseph Najjar, Fouad Saadé et Mamdouh Nemli.

Cinq séances consécutives ont été consacrées, dans une atmosphère de parfaite cordialité, à l'examen des questions économiques et financières communes au Liban et à la Syrie. Au cours de la séance finale le congrès a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) Poursuivre la collaboration économique entre les deux pays dans le cadre de l'unité économique et douanière et s'employer à raffermir les relations économiques générales sur la base de l'équilibre des intérêts libanais et syriens.

2) Demander aux Gouvernements libanais et syrien d'entrer sans délai en négociation avec le Gouvernement français pour garantir la couverture de la monnaie libano-syrienne et préparer ainsi l'adhésion de la Syrie et du Liban au fonds monétaire international.

3) Engager les Gouvernements libanais et syrien d'entrer en pourparlers avec les Etats arabes pour la conclusion d'accords économiques devant servir de mesures préliminaires pour l'abolition des barrières douanières sur les produits agricoles et industriels.

4) Inviter la Ligue des Etats arabes à abolir les passeports entre les Etats arabes et à les remplacer par des cartes de libre-parcours.

5) Réorganiser les relations économiques des deux pays par le moyen d'accords commerciaux auxquels souscriraient les pays arabes et les Etats étrangers.

6) Montrer la nécessité qu'il y a pour les Gouvernements libanais et syrien d'abaisser le standard de vie, le prix de la main-d'œuvre restant modeste en considération du pouvoir d'achat qu'infligent les produits agricoles et industriels. Les deux Gouvernements devront agir en vue d'exporter l'excédent de ces produits à des prix qui faciliteront l'écoulement des marchandises sur les marchés voisins et étrangers. Ils devront s'occuper de l'estivage qui ne peut se déve-

lopper sous le signe de la vie chère.

7) Abolir la Mira et proclamer la liberté du commerce du blé entre les deux pays, toute exportation de cette céréale ne pouvant s'effectuer sans l'avis du Conseil des Intérêts communs.

8) Adopter une politique de reconstruction qui consisterait à encourager l'industrie et l'agriculture nationales ainsi que l'estivage et le tourisme, de même que la protection des industries locales. Dans ce but, une commission devrait être formée aux fins de signaler les industries qui doivent être protégées.

9) Encourager l'exportation de l'excédent des productions agricoles et industrielles des deux pays, à condition qu'une hausse des prix ne s'ensuive pas.

10) Le Congrès souhaite que ses suggestions soient suivies littéralement, surtout en ce qui concerne la politique d'importation et d'exportation dans les deux pays et que l'échange de marchandises entre le Liban et la Syrie ne soit pas l'objet d'aucun contingentement arbitraire.

Enfin, le Congrès a décidé de tenir régulièrement une réunion mensuelle qui aura lieu, à tour de rôle, au Liban et en Syrie, pour poursuivre l'étude des questions d'ordre économique.

La prochaine séance aura lieu à Damas, le 8 mars prochain.

Pour la Délégation

Libanaise:

Gabriel MENASSA

Pour la Délégation

Syrienne:

Moussallam EL-SIOUFI

Liban

REUNION DU CONSEIL SUPERIEUR ECONOMIQUE SYRO-LIBANAIS A BEYROUTH

Les délégués du Conseil Supérieur Economique de Syrie et du Liban ont tenu une importante réunion à Beyrouth au cours de la quelle furent discutées les principales questions suivantes:

1) — coopération économique libano-syrienne équitable;
2) — suppression de toutes les barrières douanières entre les pays arabes sur les produits agricoles et industriels locaux et instauration du système des remboursements à la réexportation;

3) — suppression de toutes les restrictions relatives à la libre circulation des capitaux dans les pays arabes et collaboration monétaire;

4) — suppression des passeports entre les pays arabes;

5) — harmonisation du commerce extérieur entre les deux pays;

6) — répartition des devises rares entre les deux pays sur des bases nouvelles;

7) — problème des ports libanais et syriens;

8) — question du blé;

9) — la monnaie libano-syrienne véritable;

10) — révision du système fiscal et son harmonisation dans les deux pays;

11) — lutte commune contre la vie chère.

LE PROJET DU TRANSARABIAN PIPE-LINE EST RATIFIE PAR LA COMMISSION PARLEMENTAIRE

La commission parlementaire des Affaires étrangères a ratifié le projet relatif au passage du pétrole séoudite à travers le territoire libanais, dont la réalisation sera assurée par la "Transarabian pipe-line". Le Président de la Chambre, le Directeur général du Ministère des Affaires étrangères et plusieurs députés ont assisté aux délibérations qui ont précédé cette satisfaction.

PROLONGATION DE L'ANCIENNE LOI SUR LES LOYERS POUR 1947

La Chambre des Députés a approuvé la prorogation pure et simple de l'ancienne loi sur les loyers pour l'année 1947 sans aucune modification, négligeant ainsi délibérément les recommandations de la Commission parlementaire de l'Administration.

LE CODE DU COMMERCE MARITIME EST APPROUVE PAR LA CHAMBRE

Au cours d'une récente séance, la Chambre des Députés a approuvé, après un vif débat, le Code du Commerce maritime au Liban.

LE CONGRES DES CHEMINS DE FER DU MOYEN-ORIENT

L'ordre du jour du Congrès des Chemins de Fer du Moyen-Orient qui se tiendra prochainement au Caire, comportera notamment les questions suivantes:

1) — Ligne Haifa-Beyrouth-Tripoli.

2) — Prolongement de l'Orient-Express jusqu'au Caire, permettant ainsi une liaison directe entre l'Egypte et la Turquie via la Palestine, le Liban et la Syrie.

3) — Organisation d'un nouveau système pour l'échange

des colis et marchandises entre la Turquie, l'Irak, la Syrie, le Liban, la Palestine et l'Egypte.

4) Application d'un nouveau système pour la circulation des wagons-lits et wagons-restaurants.

LES SOUKS EN GREVE

Les souks de Beyrouth se sont mis partiellement en grève pour protester contre l'activité des agents du Service de la Répression des fraudes et de la hausse illicite des prix.

Il s'agit notamment des commerçants et détaillants des souks Tawilé, Ayas, Sursock et Jamis qui ont été l'objet d'un grand nombre de contraventions concernant l'affichage et la hausse des prix.

La grève prit fin à la suite de l'intervention personnelle du Conseil qui a promis d'examiner avec bienveillance les doléances des commerçants.

LA RECOLTE DU TABAC EN 1946

La récolte globale de tabac au Liban en 1946 s'est élevée à 1.200.000 kilos.

TARIFICATION DES ENGRAIS CHIMIQUES

Le Ministère de l'Economie Nationale a publié un arrêté tarifaire comme suit les prix des engrais chimiques importés au Liban avant le 5 Février 1947:

Nitrates de Chil: 2155 p. les 100 kilos.
Superphosphates: 2015 p. les 100 kilos.

ARRIVAGE DE SUCRE ET DE RIZ

On annonce l'arrivée au port de Beyrouth d'un important contingent de sucre et de riz importés d'Egypte.

D'autres arrivages sont prévus.

NOUVELLES EXPORTATIONS LIBRES DE FRANCE

Les produits suivants pourront être exportés sans licence, sous la seule réserve de la production en douane d'engagements de change.

Graines de lotier; glaces brutes; glaces polies ou dorées en blanc, mesurant moins de 16 mm, d'épaisseur, etc.; dalles polies en blanc, etc.; glaces ou dalles opaques de toutes épaisseurs; glaces de couleur autres qu'opaques, etc.; plaques ou morceaux de glaces ou dalles polies de glaces ou dalles opaques ou de couleur mesurant moins d'un demi-mètre carré de superficie; miroiterie de moins d'un demi-mètre carré de superficie, etc.; talons et semelles en bois pour chaussures; embauchoirs en bois pour chaussures.

DU PETROLE MEXICAIN A 50 PIASTRES LE BIDON

Le Gouvernement aurait reçu des représentants des sociétés pétrolières mexicaines des propositions très avantageuses. C'est ainsi que ces sociétés auraient offert le bidon d'essence de 20 litres vendu à Beyrouth à 100 piastres et le bidon de pétrole à moins de 50 piastres.

On sait que les Sociétés pétrolières anglaises et américaines nous vendent le bidon d'essence à 150 piastres et le bidon de pétrole à 100 piastres.

LA LUTTE CONTE LA VIE CHERE

Exposant dans une récente déclaration à la presse les résultats de la campagne gouvernementale contre la vie chère, M. Abdallah Yaffi, Ministre de la Justice et Ministre des Finances p.i., a dit notamment:

"Dans sa lutte contre la vie chère le Gouvernement a pris à sa charge le déficit résultant de la réduction des prix, en particulier ceux de la farine, des carburants, des allumettes et du ciment. A ce propos, je tiens à préciser que, contrairement aux nouvelles répandues la Société de ciment effectuée ses livraisons habituelles en se conformant au nouveau tarif.

"La lutte contre la hausse se poursuivra dans tous les domaines et la baisse enregistrée jusqu'aujourd'hui sur le marché est de l'ordre de 24 0/0, niveau auquel nous ne nous arrêtons pas".

M. Yaffi a communiqué ensuite aux journalistes la liste suivante des produits de première nécessité touchés par les récentes mesures gouvernementales avec indication de leurs anciens et nouveaux prix:

PRODUITS	Anciens Prix	Nouveaux Prix
	(P.L.)	
Blé	48	30 le k.
Farine	43.50	33 le k.
Pétrole	495	345 le b.
Essence	755	600 le b.
Ciment	7600	6000 la t.
Banane	110	65 le k.
Banane	110	65 le k.
Oranges	35	22 le k.
Citrons	22	15 le k.
Lait	100	70 le k.
Lait caillé	120	80 le k.
Viande	80	65 les 200 gr.

La Commission est en train de procéder actuellement à la classification des articles dits "de luxe", et sitôt celle-ci terminée, le nouveau programme réglementant les importations sera appliqué.

UNE MISE AU POINT OFFICIELLE SUR LES DISTRIBUTIONS DES DEVICES RARES

Le Ministère de l'Economie Nationale a publié le communiqué suivant:

"Le Journal "Saut-el-Chaab" a écrit dans son numéro 1342 que le Ministère de l'Economie Nationale a accordé à un importateur 197.500 dollars pour la construction d'entrepôts frigorifiques.

"En réalité le montant de devises qui a été consenti à cet effet est de 11.170 dollars.

"A cette occasion, le Ministère de l'Economie Nationale annonce que les récentes distributions de devises rares n'ont porté que sur les articles compris dans son programme.

"En tête de ce programme viennent les denrées alimentaires, les tissus populaires, l'équipement agricole, dont des chambres frigorifiques pour la conservation des légumes et des fruits.

"Des licences sont accordées pour l'importation des articles précités sans aucune considération pour les personnes intéressées.

Turquie

LES BANQUES PRIVEES AMERICAINES REFUSENT DE PARTICIPER AU PRET A LA TURQUIE

Les hauts fonctionnaires du gouvernement ont indiqué que les banques privées américaines ont, à plusieurs reprises, refusé d'accéder à la demande de l'Export-Import Bank de participer au prêt de \$ 50 millions à la Turquie.

Les banquiers font ressortir le risque de cette opération, étant donné la résistance de la Turquie aux demandes russes concernant le contrôle des Dardanelles.

Rappelons qu'il y a quatre mois, la Turquie a obtenu \$ 25 millions de l'Export and Import Bank avec promesse de porter cette somme à \$ 50 millions au cas où les banques privées consentiraient à verser \$ 25 millions complémentaires.

LES EXPORTATIONS DE CEREALES

La Turquie s'est engagée à exporter 45.000 tonnes de céréales représentant une valeur de 150 millions de livres turques. Les exportations se feront surtout à destination de l'Angleterre, des Indes, de l'Italie et de la Grèce. La France a demandé de fortes quantités de légumineuses; 1.000 tonnes de lentilles viennent d'être expédiées.

Irak

LES IMPORTATIONS DE COTONNADES

Les importations de cotonnades en 1946 ont chiffré une valeur de 491.680 dinars et celles de lainages une valeur de 175.265 dinars. On s'attend à une augmentation sensible de ces chiffres pour l'année en cours.

Durant l'année 1946 également les importations de sucre ont totalisé 32.271 tonnes, soit une valeur de 1.188.971 dinars

et celles de thé 2.321 tonnes, une valeur de 473.120 dinars. On s'attend à une diminution du prix du sucre en 1947.

Jebneh	65	50 les 200 gr.
Halawé	50	40 les 200 gr.
From. stam.	70	60 les 200 gr.
Fromage 2e. qualité	60	50 les 200 gr.
Fromage ak-kaoui	65	60 les 200 gr.
Fromage kachkawal	100	80 les 200 gr.
Téhineh	50	40 les 200 gr.
Riz 1ère q.	125	100 le k.
Riz 2me q.	115	95 le k.
Autre genre de riz	90	60 le k.
Sucre blanc américain	240	173 le k.
Sucre blanc 2ème q.	220	170 le k.
Sucre brun	175	130/105 le k
Sanné hamaoui hadi.	725	675 le k.
Sanné halabi hadid.	700	660 le k.
Sanné com.ercial	670	625 le k.
Café brésilier 1e. q.	170	155 le k.
Huile ext.	425	370 le k.
Huile ord.	350	325 le k.
Macaronis	125	100 le k.
Vermicelle	125	100 le k.

Kaak 1ère. qualité	225	100 le k.
Pain arabe brun	65	45 le k.
Pain arabe blanc	85	70 le k.
Pain franç. blanc	110	85 le k.
Pain franç. brun	70	45 le k.
Sel	25	20le k.
Lentilles	55	45 le k.

Fèves bal. 55 45 le k.
Savons 310 270 le k.

Cat and Hat 4300 3900 la pièce
Kham ass. 4700 4200 la pièce
Allumettes 100 5 la boîte

Par ailleurs les prix des tissus populaires ont fléchi de 15 à 25 0/0; les chaussures 20 0/0, les textiles de 15 à 35 0/0, les tarifs des restaurants et cafés 10 à 25 0/0 et les fourrages de 15 à 20 0/0, les légumes de 20 0/0.

LE NOUVEAU PROGRAMME DE L'IMPORTATION ET LES DEVICES RARES

La commission de "l'Orientation économique" chargée de l'étude et de la fixation des importations nécessaires au ravitaillement du pays vient de terminer ses travaux.

Dans son rapport préparé à cet effet, la Commission estime à 200 millions de livres le montant des devises pour assurer les importations de marchandises nécessaires en 1947.

En ce qui concerne les articles dits de luxe et non-essentiels à la consommation, la commission les a répartis en 3 catégories.

Pour la première, quelques maigres allocations de devises sont prévues, l'importation des articles de la seconde catégorie est subordonnée à l'exportation de contingents limités de produits locaux; les importations des articles de luxe de la troisième interdites.

L'oignon égyptien deshydraté

CONSERVE TOUTE SA SAVEUR

ET TOUTES SES VITAMINES

Il s'impose rapidement sur le marché local

aussi bien que sur les marchés étrangers

Produit de la

"DRYCO"

Dehydration Company

of Egypt S.A.E.

LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

Le 8 février 1947

BLE

■ Selon la seconde estimation officielle, la récolte de blé de 1947 de l'Argentine est évaluée à 6.020.000 tonnes, en augmentation de 80.000 tonnes sur la première estimation de mi-décembre. Ce tonnage représente un accroissement de 54% sur la récolte 1946; il ressort supérieur de 8% à la moyenne de ces cinq dernières années. Le disponible pour l'exportation est estimé à 3.230.000 tonnes, dont le Brésil recevra 1.200.000 tonnes et l'Espagne 400.000 tonnes.

■ La mission française d'achats aux Etats-Unis s'efforcera d'obtenir la permission d'acheter de la farine de froment, ainsi que du maïs et de la farine de maïs jaune, livraison mars.

Rappelons que le prix de la farine pour l'exportation varie de 6 à 6.25 dollars par 50 kg, tandis que celui de la farine de maïs varie de 4 à 4.25 dollars par 50 kg, livraison New-York, en sacs.

■ Les expéditions de céréales des Etats-Unis seront intensifiées, elles dépasseront notablement le programme primitivement prévu.

■ La récolte mondiale de blé de 1946 est estimée à 4.150 millions de boisseaux; elle a été la meilleure depuis 1939.

■ La France se trouve dans la nécessité d'importer, en 1947, des tonnages élevés de blé et de céréales secondaires.

MAIS

■ Le gouvernement français s'efforce de s'assurer, sur les marchés américains, d'importants tonnages de maïs jaune, livraison mars.

■ Aux Etats-Unis, toutes les restrictions à l'exportation du maïs sont levées depuis le 25 janvier.

RIZ

■ On annonce la mise en application d'un nouveau plan de "commerce libre" du riz siamois. Cette mesure fait partie du programme qui a pour but d'augmenter le tonnage des exportations gouvernementales de riz siamois. Cette fois-ci, ce sera au profit de la Chine.

Les négociants pourront expédier en Chine à leur compte, 5% du tonnage de la totalité des livraisons du riz au gouvernement si celles-ci dépassent 40.000 tonnes par mois. Si les livraisons à la "Rice Purchasing Commission" (organisme chargé de l'achat pour le gouvernement) dépassent 60.000 tonnes, le pourcentage du riz mis "en commerce libre" se montera à 6%. Si les livraisons dépassent 80.000 tonnes, le pourcentage sera porté à 7%, pour atteindre enfin, son plafond avec 8% au cas où l'on livrerait plus de 100.000 tonnes.

Cette mesure s'appliquera avec rétroactivité à partir d'octobre 1946.

■ La récolte de riz du Japon atteindra presque le niveau d'avant-guerre; on compte qu'elle sera suffisante pour alimenter 80% de la population en fournissant à chacun une ration analogue à celle d'avant-guerre.

D'après le Ministère de l'Agriculture, la récolte de cette année serait de 558 de boisseaux, alors que la moyenne annuelle de 1935-39 fut de 596 millions de boisseaux (1 boisseau=27 litres).

■ Le riz était rare à Canton durant les premiers jours de 1947; aussi a-t-il considérablement augmenté. Mais il n'a pas tardé à diminuer de prix dès le 5 janvier par suite des arrivages de l'extérieur.

Le 5 janvier les cours étaient les suivants (par sheng)* :

Riz "Sing se mas" (nouvelle récolte) : 72 à 75 hk \$; riz "Shang lo" (meilleur riz siamois) : 79 hk \$; riz "King fonghsue" : 59 hk \$.

■ On note à Singapour une augmentation du prix des denrées alimentaires.

Le riz, par exemple, était monté de 9,2 straits\$ le picul de "Siam No. 1", fin décembre, à 106 straits \$ durant la première semaine de janvier. Le riz du "Siam No. 2" passait, durant la même période, de 88 str. \$, le picul, à 103 str. \$.

■ L'International Emergency Food Council a alloué à Ceylan 19.000 tonnes de riz pour le mois de janvier, a déclaré M. K. Vaithia-Nathan, Commissaire aux approvisionnement du gouvernement cinghalais. Durant le deuxième semestre 1946, les allocations mensuelles de riz pour Ceylan étaient de 8.500 tonnes.

■ Le gouvernement égyptien va céder à l'International Emergency Food Council 100.000 tonnes de riz contre une livraison

de 100.000 tonnes de blé. Le gouvernement égyptien envisage de procéder à une nouvelle cession de 100.000 tonnes de riz, la récolte de riz d'Egypte s'étant élevée à 650.000 tonnes.

ARACHIDES

■ Un groupe de savants, d'agriculteurs et de techniciens britanniques vient de partir pour le Tanganyika par la voie des airs.

Il s'y livrera aux travaux préliminaires à l'application d'un plan élaboré depuis quelques temps et tendant à transformer le Tanganyika en un vaste réservoir mondial de matières grasses, grâce à la culture sur une grande échelle des arachides.

BEURRE DE KARITE

■ Des débats qui ont eu lieu au cours de l'Assemblée générale de la Compagnie agricole, commerciale et industrielle de Badikaka, il ressort que parmi les trois activités principales de la société : corderie, huilerie, savonnerie, l'huilerie est pour le moment la plus intéressante. L'usine de Koudougour, remise en marche, traite 1.200 t. de beurre de karité par an; la corderie traite 100 t. et pourrait en faire 400. La savonnerie sort annuellement 250 t. de savon.

GRAINES DE LIN

■ L'Uruguay a l'intention d'annuler les contrats de vente conclus à l'exportation. Cette décision serait motivée par les réclamations des producteurs qui avaient traité à des prix moyens de 14 à 16 pesos les 100 kgs, alors que les prix mondiaux ont ensuite progressé rapidement à près de 40 pesos les 100 kgs. La décision de l'Uruguay donnera vraisemblablement lieu à des représentations, par voie diplomatique, des pays acheteurs.

HUILE DE BALEINE

■ La saison de chasse qui se poursuit dans l'Antarctique jusqu'en avril donnera un total de 1 million de barils d'huile, soit le double de la quantité obtenue au cours de la campagne précédente.

HUILE DE LIN

■ En Grande-Bretagne, le prix de l'huile de lin est porté, depuis le 2 février, de £135 à £200 la tonne. Un relèvement de £65 à £135 était déjà intervenu en septembre 1946.

(Extrait des "Marchés Coloniaux")

SOCIETE POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET AGRICOLE

Il est constitué entre les propriétaires des actions et après créées, une Société Anonyme Egyptienne sous la dénomination de: "SOCIETE POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET AGRICOLE" (Société Anonyme Egyptienne).

Cette Société a pour objet le commerce, l'importation, l'exportation et l'industrie des produits agricoles et des articles et instruments servant à la mise en valeur du sol, tels que les engrais, les produits chimiques se rattachant à l'agriculture, les produits antiparasitaires, ainsi que l'élevage des bestiaux et leurs produits.

La Société pourra, en outre, avoir la représentation des sociétés étrangères, s'intéresser ou participer d'une manière quelconque à des entreprises similaires ou pouvant contribuer à la réalisation de l'objet de la Société tant en Egypte qu'à l'étranger, fusionner avec elles, les acquérir ou les annexer.

Le capital social est fixé à L.E. 15.000 représenté par 3.750 actions de L.E. 4 chacune.

Le quart du montant de chaque action a été versé à la souscription. Le surplus devra être versé sur appel du conseil d'administration, qui fixera le mode et les délais de libération.

Les versements effectués seront mentionnés sur les titres. Toute action qui ne porte pas mention régulière du versement des sommes exigibles, cesse, de plein droit, d'être négociable.

ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

La Société est administrée par un conseil composé de cinq (5) membres au moins et de neuf membres au plus, nommés par l'assemblée générale.

Par dérogation, le premier conseil d'administration composé de six membres, est nommé par les fondateurs. Il se compose de: Mohamed Selim El Hegazi, Mohamed Bey Ezzat, Saïd Abdallah, Maître Nasser Loufi, Ahmed Gezouli Rateb et Nicolas Chefalinos.

* Le "sheng" est une mesure de capacité chinoise, qui vaut 2,73 gallons (environ 10 litres).

● Les problèmes économiques

LES PRINCIPALES INDUSTRIES

Dans le court laps de temps dont la sous-commission a disposé, il ne lui a pas été possible de procéder à une étude des conditions et des perspectives de toutes les industries européennes. Afin de déterminer quelles sont les tendances générales, la sous-commission a cependant essayé d'exposer la situation de certaines industries de base.

LES MATIERES PREMIERES

D'une façon générale, le manque de matières premières n'est pas, pour l'industrie européenne un obstacle aussi grave que le manque de charbon, de matériel et, dans certains pays, de main-d'œuvre. Cette insuffisance est due, dans certains cas, au défaut de devises étrangères. Néanmoins, des matériaux comme le bois, le plomb, le zinc, sont fréquemment en quantité insuffisante lorsqu'ils ne manquent pas tout à fait. Un exemple est constitué par le grave manque de bois qui met un frein aux plans de reconstruction dans tous les pays dévastés de l'Europe occidentale, ainsi qu'en Pologne, en Grèce, en Grande-Bretagne et en Italie. Les Allemands ont pratiqué des coupes exagérées dans les forêts des pays occupés. Il faudra des années pour que l'Europe dispose de nouvelles réserves de bois. Un autre facteur de la situation actuelle est que le manque de charbon fait obstacle à l'exportation de bois par des pays comme la Suède et la Finlande. Des mesures ont été prises pour proportionner les attributions de charbon de ces deux pays aux exportations de bois auxquelles ils peuvent procéder.

LE FER ET L'ACIER

Les besoins pour la reconstruction des pays qui autrefois exportaient de l'acier, et les dispositions de l'accord de Potsdam, ont élargi la brèche entre la production et la demande d'acier. Il n'est pas possible à l'heure actuelle de dire quelle sera la situation de l'Europe dans le domaine de l'acier durant les prochaines années. Les plans de développement de certains pays, prévoient un accroissement de la production. Il faut une étude plus détaillée pour obtenir un tableau complet des besoins et de la production européenne.

Les indices de production de fonte et d'acier montrent une amélioration sensible depuis la libération, mais dans de nombreux pays, la production est encore inférieure au niveau d'avant-guerre, et on ne peut s'attendre dans le futur immédiat à de grands progrès. En réalité, si l'on veut réaliser un rétablissement dans le domaine de la reconstruction et du renouvellement, il faut se fixer un but plus élevé que le niveau d'avant-guerre.

INDICES DE LA PRODUCTION DE LA FONTE

(Base : 1939 : 100)

	Jan. 1945	Jan. 1946	Mai 1946	Juin 1946	Juil. 1946
Belgique	9	55	68	67	76
France	5	31	41	43	49
Luxembourg	7	50	71	73	81
Pologne (fontières de 1938)	—	70	82	—	—
Tchécoslovaquie	—	41	60	59	60
Grande-Bretagne	183	94	99	99	95
Etats-Unis	168	90	77	125	—
Suède	144	115	116	108	—

INDICES DE LA PRODUCTION D'ACIER

(Base : 1939 : 100)

	Jan. 1945	Jan. 1946	Mai 1946	Juin 1946	Juil. 1946
Belgique	4	59	69	70	78
France	8	35	52	52	57
Luxembourg	3	48	71	71	81
Pologne (frontières de 1938)	—	77	81	—	—
Tchécoslovaquie	—	53	74	73	64
Grande-Bretagne	85	90	103	95	88
Etats-Unis	164	88	193	129	150
Suède	102	108	113	94	—

La production limitée de certains pays, telle qu'elle apparaît dans le tableau ci-dessus, est due en partie au manque de main-d'œuvre spécialisé, mais aussi à l'usure du matériel qui n'a pas été renouvelé depuis l'avant-guerre.

En Europe occidentale, le facteur le plus grave freinant la production est le manque de charbon. Tant que l'on n'aura pas élargi ce "goulot d'étranglement", il est difficile de voir comment l'on procédera de façon satisfaisante à la remise en état de l'industrie lourde européenne.

La sous-commission temporaire désignée par le comité pour étudier les problèmes de la reconstruction économique a récemment publié un rapport dans lequel elle expose la situation actuelle. Nous publions cette semaine la fin de

num

LE MATERIEL ET L'EQUIPEMENT INDUSTRIEL

Avant la guerre, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne étaient les trois principaux pays exportateurs de matériel industriel, bien que d'autres pays européens aient eu une part dans le commerce, mais à un degré moindre. La destruction et l'utilisation des installations industrielles européennes pendant la guerre, ont hypothéqué la production future et le remplacement des biens instrumentaux qui sera difficile à réaliser.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Malgré la neutralité turque, le commerce extérieur de ce pays a subi durant les années de guerre une forte chute, tant dans le volume que dans la valeur des exportations et des importations. Les chiffres qui viennent d'être rendus publics sont très éloquentes sur ce point.

Années	Milliers de tonnes		Millions de livres or	
	Importations	Exportations	Total	
1938	844	1.447	2.291	26.5
1939	735	1.134	1.870	17.2
1940	357	658	1.016	8.6
1941	310	429	739	7.7
1942	344	355	700	9.4
1943	391	339	724	13.6
1944	332	346	677	10.4
1945	310	321	631	9.6

Ainsi donc en 1945 le volume du commerce extérieur est inférieur au tiers de celui de 1938. La cause essentielle de cette chute semble résider dans le faible tonnage de la flotte turque et le manque général de moyens de transport.

Mais si le volume du commerce extérieur a fortement diminué entre 1938 et 1945 les matières exportées et importées sont restées dans l'ensemble les mêmes. Les produits agricoles continuent à constituer la base des exportations turques.

	Milliers de tonnes	
	1945	1938
Tabac	38.2	43.5
Fruits secs	75	172.6
Peaux	3.7	5.1
Céréales et légumineux	39.2	386.2
Produits végétaux	9.5	42.9
Graines	15.8	3.8
Produits forestiers	22.6	17.5
Poisson	7.7	14.7
Minerais	64.7	215
Laine, poils etc.	0.7	9.3
Bétail (Unité)	30.551	398.463
Produits animaux	0.5	2.2
Huiles et autres graisses	—	5.4

Le recul, on le voit est presque général, quoique dans des proportions très variables.

Les importations présentent des diminutions semblables.

	Milliers de tonnes	
	1945	1938
Machines	12.3	31
Fer et Acier	28.3	210.7
Carburants	152.7	252.2
Papier etc.	21.7	28.9
Cotonnades	2.8	12.2
Etain	0.9	0.6
Produits chimiques	27.8	28.6
Laine, Poil, fils	3	1.6
Peaux	3	8.1
Moyen de transport terrestre	4.4	9.4
Lin, chanvre	9.6	6.5

Les autres produits importés en 1945 sont par ordre d'importance, les colorants, le charbon de bois, les filés de coton,

de l'Europe d'après-guerre

seil économique et social des Nations Unies pour que des régions européennes dévastées, a pu- es conditions économiques de l'Europe à l'heure rapport commencé dans nos deux précédents s.

L'ensemble de la production européenne dépend de l'équipement et du matériel industriel dont dispose ce continent. Or, les besoins pour la reconstruction et le progrès futur sont actuellement d'une particulière importance pour les raisons suivantes :

Premièrement les installations existantes ont été utilisées pendant six ans sans que fût procédé aux remplacements nécessaires et bien souvent, l'entretien de ce matériel était insuffisant.

Une grande partie de l'équipement industriel hors d'usage doit être remplacée.

UR DE LA TURQUIE

le café, le cacao et le thé, les verres, les instruments de précision, le caoutchouc, les moyens de transport maritimes et aériens etc.

Mais si les produits importés et exportés sont dans l'ensemble restés les mêmes de profonds changements sont intervenus dans les marchés extérieurs de la Turquie. Le commerce avec l'Allemagne constituait en 1938 les 45 pour cent. du commerce total de la Turquie et est tombé presque à zéro en 1945. Certains autres marchés ont complètement disparu et ont été remplacés par de nouveaux.

	1945		1938	
	Import.	Export.	Import	Export.
Etats-Unis	18.03	43.83	10.46	12.26
Grande-Bretagne	23.32	14.90	11.21	3.41
Allemagne	—	—	46.99	42.92
Suisse	9.34	8.05	0.68	1.12
Suède	10.32	3.08	1.53	1.22
Egypte	1.42	11.65	0.69	0.87
Palestine	6.92	4.36	0.32	0.92
Inde	7.57	—	0.01	—
France	—	1.36	—	3.28
Russie	0.08	—	3.98	3.55

Tant dans les importations que dans les exportations les plus gros gains ont été réalisés, on le voit, par la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la Suisse, la Palestine, l'Egypte et les plus grosses pertes enregistrées par l'Allemagne, l'Italie et la Tchécoslovaquie. Ces deux derniers pays ont il est vrai réalisé de gros progrès en 1946 quoiqu'ils soient loin encore d'occuper dans le commerce extérieur de la Turquie leur place d'avant-guerre.

On ne peut encore déterminer les places respectives occupées en 1946 par les divers pays dans le commerce extérieur turc. Mais les chiffres publiés pour les 11 premiers mois de cette année témoignent d'une forte augmentation, en particulier dans le domaine des exportations.

	Milliers de tonnes	
	Importations	Exportations
1945	310	321
1946	336	774

L'augmentation du volume des exportations est particulièrement visible durant les mois qui ont suivi la dévaluation (7 Septembre 1946).

Depuis 1938, on le voit, le volume et la valeur des exportations ont été constamment supérieurs à celui des importations. C'est surtout grâce à ce surplus que la réserve d'or de la République Turque est passée de 26 tonnes en 1939 à plus de 200 tonnes en 1946.

Une caractéristique du commerce turc d'après-guerre est sa tendance très accentuée à abandonner le système du clearing et de la compensation privée pour un système d'échanges basé sur les devises libres. Alors qu'en 1938 à peine les 20 pour cent. du commerce turc se faisait sur base de devises libres cette proportion atteint maintenant 90 pour cent, et a tendance à s'accroître; c'est là un nouveau signe d'un retour à une situation économique plus normale.

Enfin l'augmentation prévue de la production européenne nécessitera la mise en place d'un équipement supplémentaire, afin de développer la capacité actuelle.

Pour répondre aux besoins en équipement industriel dans le futur immédiat, il n'existe que deux sources possibles, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, bien que la Suisse et la Suède puissent fournir une aide très substantielle. Pour permettre à l'ensemble de l'Europe de satisfaire ces besoins futurs, en équipement et en matériel, il faudra que le continent procède à des importations qui devront se faire sur une longue période et nécessiteront pour certains pays, d'importants crédits étrangers. Bien que l'industrie américaine et l'industrie anglaise passent rapidement de la production de guerre à la production de paix, la demande pour certaines catégories de matériel est si importante, qu'elle ne pourra être satisfaite avant longtemps. Les principaux facteurs à l'origine des difficultés dans le domaine de l'équipement industriel, sont les suivants :

- le besoin de devises étrangères ou de crédits pour financer les achats;
- le manque de charbon entraînant une insuffisance de la production d'acier;
- le manque de main-d'œuvre qualifiée;
- la dépendance de sources extérieures pour la fourniture du matériel indispensable et le retard avec lequel s'effectuent de telles expéditions;
- le manque de pièces détachées de fabrication allemande.

LES TEXTILES ET LE CUIR

Dans la plupart des pays européens le manque de vêtements et de chaussures en particulier pendant l'hiver 1945-46 s'est fait cruellement sentir. La guerre a arrêté les importations de laine, de coton, et de cuirs que l'Europe se procurait en général dans l'hémisphère occidental et en Afrique. En Europe sud-orientale et en particulier en Grèce ainsi que dans certaines régions de Pologne et de Yougoslavie, le manque de vêtements et d'abris, mit les vies humaines en danger, presque autant que l'insuffisance du régime alimentaire.

Le programme de l'U.N.R.R.A. qui devait être réalisé à la fin de 1946 comprenait près de 450 dollars d'articles d'habillement, de chaussures, de produits textiles et de matières premières. Les envois de coton brut représentèrent 260.000 tonnes et de laine brute 113.000 tonnes. A la fin de juin 66 à 70% de ce total avaient été déjà expédiés.

Le progrès accompli par les industries textiles de certains pays européens est sensible. Nous donnons ci-dessous quelques indices de la production textile pour les mois récents :

(Base : 1939 : 100)
1946

Belgique	avril	89
France	février	70
Tchécoslovaquie	août	40
Pologne	avril	50 (coton)
Yougoslavie	février	30-40
Suède	mai	99
Bulgarie	avril	87

On manque cependant de pièces détachées et de matériel de rechange; certains pays manquent de matières premières. Ceci est dû en particulier au problème posé par la reconstruction dans les pays exportateurs ainsi qu'aux difficultés de transport et de financement.

Un autre "goulot d'étranglement" important est constitué par l'insuffisance de la main-d'œuvre spécialisée. Dans tous les pays européens, les industries textiles ont souffert du départ de la main-d'œuvre et du manque de recrutement et d'apprentissage pendant la guerre. En outre, les salaires dans ces industries sont, en général, inférieurs à ceux des industries métallurgiques et métalliques.

Les industries du cuir sont touchées en partie par la réduction du bétail dans certaines régions du globe, en particulier dans les pays dévastés de l'Europe. En raison du taux de reproduction relativement faible du bétail, le manque de cuir se fera probablement sentir pendant plusieurs années. Il existe aussi une insuffisance de matériel de tannerie, en général importé de régions extra-européennes. Le facteur principal qui, dans ce cas, constitue un frein, est l'absence de devises et le manque de moyens de transport.

LES PRODUITS CHIMIQUES

Lorsqu'on étudie l'industrie chimique européenne, il apparaît avec évidence que, bien qu'on ait procédé à l'examen de la situation dans certains domaines, comme celui des engrais par exemple, aucune enquête sur l'ensemble de l'industrie n'a été entreprise. Il est donc extrêmement difficile de déterminer les besoins comme les insuffisances de l'Europe et de savoir, quelle est la capacité de production de ces industries chimiques.

NOUVELLES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES DE L'ÉTRANGER

LE CHOMAGE EN GRANDE-BRETAGNE

La crise de charbon qui continue à sévir, a réduit maintenant plus de 2 millions d'ouvriers anglais au chômage. Selon les chiffres publiés par le ministère du Travail, 1.136.000 employés ont réclamé une indemnité de chômage: il est estimé cependant en outre, que 945.000 ouvriers ne la réclament pas parce qu'ils continuent à recevoir un salaire réduit. Il a été souligné toutefois, au cours d'une conférence de presse au ministère du Combustible, que la situation s'améliore peu à peu. Les conditions météorologiques ont permis d'accroître le rythme des transports, et les stocks de charbon dans les centrales électriques se montent maintenant à 1.072.000 tonnes, ce qui représente une réserve de 10 à 11 jours.

L'armée continue à contribuer fortement à remédier au manque de moyens de transport, mettant une grande quantité de camions et de conducteurs à la disposition des services créés. C'est ainsi qu'au Nord de l'Angleterre, les soldats assurent la livraison quotidienne de plus de 5.000 tonnes de charbon aux centrales électriques.

LA PRODUCTION ACCRUE D'ELECTRICITE A CONDUIT A LA CRISE DU CHARBON

Au cours du mois de janvier, cette année, les compagnies britanniques d'électricité ont produit 4.671 millions d'unités contre 4.142 millions d'unités en janvier 1946, soit un accroissement de 12,8 o/o annoncé-t-on officiellement.

Ces chiffres expliquent mieux que toutes les raisons profondes de la crise actuelle d'électricité qui a conduit aux graves mesures de restriction appliquées depuis le 10 février dernier.

C'est en effet cet accroissement qui a eu pour résultat l'épuisement des stocks de charbon.

LES CREDITS D'IMPORTATION DE DENREES ALIMENTAIRES EN FRANCE

Les crédits destinés aux importations de denrées alimentaires accordés dans le cadre du Plan, par le ministère de l'Economie Nationale pour le premier semestre 1947, sont les suivants:

BLE: 20 millions de dollars auxquels s'ajoute un reliquat de crédits jusqu'à présent inemployés de 11.250.000 dollars.

LAIT: 18 millions de dollars.

CAFE: 10 millions de dollars auxquels M. Rastel a demandé que soit ajouté un crédit supplémentaire à fixer ultérieurement.

MATIERES GRASSES: 80 millions de dollars.

TABAC: les crédits accordés pour l'importation des tabacs indispensables à la bonification des tabacs indigènes s'élèvent à 10 millions de dollars, dont un million pour l'Afrique du Nord.

LES EXPORTATIONS AMERICAINES DE CEREALES AUGMENTENT.

D'après le Département américain de l'Agriculture, les exportations américaines de céréales continuent à être élevées. En l'espace d'un mois, 1.200.000 tonnes de céréales ont été exportées des ports américains.

Ce chiffre ne comporte pas le lieu par l'entremise des voies commerciales.

Le Département a révélé, à ce sujet, que les exportations totales des céréales et des produits de céréales des Etats-Unis, depuis le 1er juillet ont atteint à la fin janvier, un chiffre de 6.237.000 tonnes.

POUR UNE REDUCTION DE SIX MILLIONS DE DOLLARS DU BUDGET DU GOUVERNEMENT AMERICAIN

Le Sénat et la Chambre des Représentants des Etats-Unis examineront probablement une proposition tendant à réduire de six milliards de dollars le budget gouvernemental de la prochaine année fiscale. On sait qu'un Comité conjoint représentant les deux Chambres avait décidé que le budget devrait être réduit de six milliards de dollars.

Le comité n'a pas indiqué, toutefois, les chapitres spécifiques du budget dont le montant devrait être réduit, mais avait exprimé, auparavant, son désir de voir le budget de la défense nationale réduit.

Le vote en faveur de la réduction fut de 50 voix contre 22, à la Belgique, à l'Italie, au Danemark, à la Hollande et aux Indes d'y participer également.

CONFERENCE DU BLE LE 18 MARS

Le Conseil International du blé a rédigé un accord susceptible d'être conclu entre les 13 pays participants à la conférence sur le blé se réunissant à Londres le 18 mars.

Ce projet prévoit: La stabilisation du prix international de cette céréale, un approvisionnement suffisant pour la population du monde, les stockages susceptibles de parer aux famines éventuelles.

La signature de cet accord annulerait celui signé en 1942 entre les Etats-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne, l'Argentine et l'Australie et permettrait à la France, à la Chine, au Brésil, à la Belgique, à l'Italie, au Danemark, à la Hollande et aux Indes d'y participer également.

LES INDUSTRIES FRANÇAISES DU BOIS

L'examen de la production du papier en France au cours du dernier mois de 1946 indique principalement un déficit, provoqué par le contingentement du charbon.

Le tableau ci-dessous montre pour chaque groupe global de papiers la production en tonnes, en décembre 1946. Les colonnes suivantes précisent le pourcentage par rapport:

1. — au mois précédent
2. — au mois de décembre 1945
3. — à la production mensuelle moyenne d'avant-guerre.

Catégorie de papiers	Décembre 1946 tonnes	Novembre 1946	Décembre 1945	Moyenne mensuelle 1938
Emballage	19.714	90 o/o	182 o/o	68 o/o
Impression, écriture, total	28.988	94 o/o	158 o/o	54 o/o
Cartons	11.418	85 o/o	105 o/o	59 o/o
Mince et spéciaux	3.786	107 o/o	185 o/o	54 o/o
Total	63.916	92 o/o	167 o/o	60 o/o

LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LE BOIS S'OUVRIRA EN TCHÉCOSLOVAQUIE LE 28 AVRIL

L'Organisation des Vivres et de l'Agriculture des Nations Unies annonce que 34 pays et 5 organismes internationaux ont été invités à assister à la conférence mondiale pour le bois qui s'ouvrira en Tchécoslovaquie le 28 avril 1947.

L'objet de la conférence, en dehors du problème concernant les besoins en bois de charpente des pays en reconstruction, sera de développer un programme mondial à longue portée pour l'industrie forestière, afin d'en élever le rendement.

LE PROBLEME FIDUCIAIRE EN CHINE EST EXTREMEMENT SERIEUX

Le Général Marshall, Secrétaire au Département d'Etat, a révélé hier que "le problème fiduciaire en Chine est extrêmement sérieux et qu'il est devenu tragique depuis longtemps..."

"Lorsque je suis arrivé, le premier jour, en Chine — ajouta le Général — le dollar américain valait 1600 dollars chinois. Aujourd'hui, la situation s'est aggravée."

"Pour examiner la question fiduciaire en Chine, poursuivit le Général, nous devons tenir compte de ce que l'on peut appeler 'la situation horizontale'. En fait, la plus grande partie de la population chinoise est agraire et n'est pas directement affectée par le problème fiduciaire — comme par exemple les Etats-Unis. Toutefois, la situation est très sérieuse à Changhaï, à Nankin et dans plusieurs autres villes. Mais dans les régions rurales, les gens cultivent leurs propres aliments et ne sont pas étroitement affectés par les difficultés financières."

Interrogé sur la question de savoir ce qui adviendrait des importations et des exportations américaines si les nationalistes venaient à arrêter la circulation de la monnaie américaine en Chine, le Secrétaire d'Etat répondit qu'il lui serait difficile de le savoir et qu'il existe une divergence d'opinion à ce sujet.

DU CAFE BRÉSILIEN EN FRANCE

Les premiers cafés du Brésil arrivant à Bordeaux depuis 1940 ont été déchargés du "Formose".

Une brève manifestation a eu lieu à cette occasion. M. Robert Touton, président de la Chambre de Commerce, les représentants des importateurs, de la Confédération nationale du Commerce des cafés et du groupement national d'achat du café, ont été reçus par M. Tissenier, directeur de l'Agence de la Compagnie des Chargeurs réunis.

AUX ETATS-UNIS, L'INDUSTRIE EMPLOIE PLUS DE TRAVAILLEURS QUE JAMAIS

Si l'on en croit le directeur des Services de la Main-d'Oeuvre des Etats-Unis, la proportion des travailleurs employés dans l'industrie, par rapport à ceux de l'agriculture, a été plus forte pendant le mois de décembre dernier qu'elle ne l'avait jamais été jusqu'ici. Le même fonctionnaire a prédit que l'année 1947, à l'encontre de l'année 1946 qui avait été marquée par un mouvement général d'expansion du commerce, sera caractérisée par les hauts et les bas que traverseraient la plupart des industries des Etats-Unis, en 1947, qui était une année record pour la période postérieure à 1929. Les entreprises industrielles à elles seules ont l'intention d'affecter à ces dépenses environ 3 milliards 600 millions de dollars pendant le premier trimestre de 1947, ce qui représente une augmentation de 65 o/o par rapport à la même période de l'année 1946 et une augmentation de 300 o/o par rapport à la même période de l'année 1945.

LE PETROLE EN GRANDE-BRETAGNE

La production hebdomadaire moyenne de puits de pétrole en Grande-Bretagne se monte actuellement à 990 tonnes. D'actives recherches se poursuivent en vue de tirer parti au maximum des ressources naturelles du sol britannique en combustibles liquides.

IMPORTATIONS SUISSES

Au cours du mois de janvier, les importations suisses ont atteint la somme de 330.400.000 francs suisses et les exportations 238.900.000. Les importations de froment ont marqué comparativement à décembre, une diminution de 3.000 wagons. Elles ne représentent plus, de ce fait, que le 1/10 des importations d'avant-guerre. Les entrées de farine américaine se sont accrues par contre notablement, de même que celles de cellulose, laine

POUR LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE MONDIAL

M. George Paish, économiste britannique a fait part d'un plan pour le développement du commerce mondial et qui permettrait à la Grande-Bretagne de rembourser une partie de sa dette à certains pays

Ce plan consiste à faire lever un emprunt de 4 milliards de livres par les Nations-Unies dans le monde, notamment aux Etats-Unis, de façon à financer les achats en Grande-Bretagne de pays comme la France, l'Italie et même l'Allemagne.

LE COMMERCE FRANÇAIS

La Direction générale des Douanes françaises signale que le volume du commerce de la France pour janvier est:

Importations: 23.742.518.000 frs.
Exportations: 14.513.957.000 frs.

La balance commerciale présente pour janvier 1947 un excédent d'importations sur les exportations de 9.228.561.000 frs., dont 9.421.140.000 francs imputables à nos échanges avec l'étranger et seulement 807.421.000 francs se rapportant au commerce de la métropole avec la France d'outre-mer.

brute, chanvre, lin et ramie. Les arrivages de charbon ont progressé de 3.600 wagons, atteignant le nombre de 17.000, soit le 3/5 du volume importé en moyenne en 1938. Les ventes d'étoffes de soie à l'étranger se sont accrues ainsi que les livraisons de tissus de laine, de montres et d'instruments divers, dont le chiffre d'exportation dépasse celui de la dernière année de l'avant-guerre.

ETATS-UNIS—HONGRIE

La légation américaine à Budapest annonce qu'un nouveau crédit de 15 millions de dollars vient d'être accordé à la Hongrie par les Etats-Unis pour l'achat de "surplus américains en Allemagne".

Un communiqué du Département d'Etat rappelle que les Etats-Unis ont essayé souvent de réaliser, en application des accords de Yalta, les dispositions concernant l'aide aux pays d'Europe libérés.

Aucun accord ne pouvant être réalisé, les Etats-Unis ont agi d'eux-mêmes, en rendant notamment à la Hongrie son stock d'or d'une valeur de 32 millions de dollars.

LIGNE AERIEENNE ISTANBUL—PRAGUE

Un service aérien hebdomadaire a été établi entre Prague et Istanbul. Ce service, assuré par des avions tchèques, est surtout d'ordre commercial.

Un échange de marchandises périssables ou relativement légères sera assuré par cette voie.

UN NOUVEAU SAVON SYNTHETIQUE

Une firme de Manchester est en train de produire un nouveau savon synthétique "aussi bon que le savon véritable".

Cette nouvelle formule, découverte par M. Frasser Johnston, un chimiste de Manchester, exclut les huiles et les matières grasses utilisées ordinairement dans la fabrication du savon.

Les premières expériences ont prouvé que le nouveau savon est aussi bon que le savon ordinaire, dont il a la même apparence. Il est blanc et produit rapidement une mousse abondante.

Une tonne de ce savon peut être produite avec 25 o/o des carburants requis pour produire la même quantité de savon ordinaire.

Un autre avantage est que, tandis que le savon ordinaire doit attendre trois jours avant d'être emballé, le nouveau produit peut être expédié le jour même de sa fabrication.

UNE AMELIORATION FRANCAISE DANS LA TECHNIQUE DU TISSAGE

Une intéressante invention, qui permettra d'améliorer encore la qualité de la production textile française tout en économisant une main-d'œuvre précieuse, vient d'être mise au point par trois ingénieurs roubaixiens. Ils y travaillaient depuis plus de quinze ans.

L'appareil est composé essentiellement d'un "régularimètre" qui décèle électriquement les défauts de section d'un fil, d'un "dynamomètre" statique qui permet de mesurer l'allongement avant rupture, et d'une "analyseuse intégratrice" qui reporte sur un graphique de lecture aisée les irrégularités relevées par les appareils précédents.

ACCORD COMMERCIAL ANGLO-DANOIS

Le Danemark transmettra à Londres une réponse favorable sur le projet d'avenant concernant un accord commercial entre les deux pays.

Selon l'avenant, les prix moyens de marchandises danoises ont sensiblement augmenté, et apporteront un excédent de recettes de 110 millions de couronnes.

LE COTON DANS LE MONDE**LANCASHIRE ET RAYONNE JAPONAISE**

Toutes les Chambres de Commerce du Lancashire viennent de protester auprès du Board of Trade et de l'Office du coton contre les mesures prises en vue du redressement de l'industrie cotonnière et de la rayonne au Japon, et qui constituent une menace pour le commerce mondial des produits cotonniers et de la rayonne.

Les Chambres demandent le contrôle sur le volume et les prix des exportations japonaises.

CONSOMMATION AMERICAINE

Selon le Bureau des Statistiques, la consommation américaine de coton en janvier 1947 s'est élevée à 947.036 balles contre 774.177 en décembre et 811.218 en janvier 1946.

La consommation pendant la période allant du 1er août au 31 janvier 1947 a atteint 4.405.030 balles pendant la période correspondant l'année précédente.

LES ETATS-UNIS REDUISENT LES SUBSIDES POUR L'EXPORTATION

La réduction de moitié du subside accordés par le Département de l'Agriculture américain à l'exportation du coton, à savoir de 4 à 2 cents par livre (0,kg,45) est essentiellement basée sur le fait que la quantité de coton disponible aux Etats-Unis baissait tandis que les prix augmentaient.

Expliquant cette mesure, le Département a souligné que les réserves de coton américain ont baissé en raison des programmes d'exportation pour l'Allemagne et le Japon. La "Commodity Credit Corporation" qui est l'agence gouvernementale chargée du coton, a presque épuisé ses stocks.

EXPORTATION DE COTONNADES HONGROISES

Le Ministre hongrois de l'industrie a accordé aux usines textiles hongroises l'autorisation d'exporter mensuellement 2 millions de mètres de cotonnades destinés à la Suisse, la Palestine, l'Egypte, l'Irak et l'Afrique du Sud.

FAYOUM TEXTILE COMPANY, S.A.E.

autorisée par Décret Royal du 5 mai 1946 publié
au Supplément du Journal Officiel No. 55 du 27-5-46

PROSPECTUS D'ÉMISSION

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

La somme de L.E. 300.000 représentée par 75.000 actions ayant été couverte par les fondateurs, il est offert à la souscription publique, en conformité de la loi, une somme de L.E. 100.000 par émission de 25.000 actions de L.E. 4 chacune, valeur nominale.

OUVERTURE DE LA SOUSCRIPTION

La souscription sera ouverte aux guichets de la

COMMERCIAL BANK OF EGYPT, S. A. E.

à Alexandrie, 11 r. Fouad I, et au Caire, 33, r. Soliman pacha
le 28 Février 1947, de 9h. a.m. à midi

Passé ce délai, aucune souscription ne sera admise.

PRIX D'ÉMISSION

Le prix d'émission est de P.T. 410 par action (dont P.T. 10 pour frais d'émission) payable entièrement à la souscription.

Tous droits de timbre et autres inhérents à la souscription sont à la charge des souscripteurs.

RÉPARTITION

La souscription de l'émission publique est réservée en totalité à l'Égypte et les quatre cinquièmes de l'émission, soit 20.000 actions, sont réservés aux Égyptiens.

Si les souscriptions présentées dépassent le nombre d'actions disponibles, il y aura lieu à répartition proportionnelle.

Les souscriptions ne seront acceptées que pour 25 actions au minimum ou des multiples exacts de 25 actions.

En cas de répartition, l'attribution des actions se fera par séries entières de 25 actions. Tout reliquat d'actions non attribuées sera réparti suivant décision du Conseil d'Administration.

Chaque bulletin de souscription sera considéré comme une souscription distincte et traité séparément.

COTATION AUX BOURSES DES VALEURS

La société présentera à l'inscription de la côte des Bourses des Valeurs d'Égypte la totalité des 100.000 actions représentant son capital social.

NOTICE

Depuis sa constitution, la société s'est mise au travail et a installé à Choubra El Kheima une usine de tissage pouvant contenir 160 à 170 métiers déjà arrivés en Égypte. La plus grande partie de ces métiers a déjà été installée et la production des tissus a commencé grâce à l'obtention d'une bataka de filés de coton émise par le Gouvernement Égyptien, adéquate aux besoins des métiers actuellement en activité.

Entretiens, la société a construit sa filature sur un terrain de 11 feddans sis sur la route allant du Caire à Méadi. Celle-ci pourra contenir 8.500 broches ainsi que l'outillage complet pour la préparation du coton pour être filé et celui devant préparer les filés pour être tissés.

La société compte placer d'importantes commandes de métiers automatiques pour développer sa production.

Pour l'outillage déjà reçu par la société, celle-ci prévoit, au cours de 1947, une production mensuelle moyenne de 25.000 à 30.000 paquets de filés ainsi que 400.000 à 500.000 mètres de tissus.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est composé comme suit :

S.E. Mohamed Hussein Heykal Pacha, Président

S.E. Hamed El Alaily Bey

S.E. Ahmed Rachid Abdalla Bey

Me Bahgat El Derini

Mr. Samaan Trad

Mr. Jean Kfoury

Dr. Labib Attalah

Mr. Paul Lifshitz

Mr. Joseph Kfoury, Administrateur-Délégué

POUR LA SUPPRESSION DU DROIT DE TRANSFERT

Nous reproduisons ci-après la requête présentée par "l'Union des Actionnaires" à S.E. le Ministre des Finances en faveur de cette suppression.

Excellence,

L'UNION des ACTIONNAIRES, Association pour la défense des droits des porteurs de titres, vient d'être constituée et annoncée par la Presse. (Revue Economique No. 754 — Journal des Tribunaux, Mixtes No. 3729 — La Bourse Égyptienne du 25-1-47 et Al Ahram du 29-1-47).

L'Union vient joindre sa voix à celles qui vous ont demandé, Excellence, la suppression du droit de transfert sur les opérations de Bourse.

1. — Ce droit est un frein gênant, empêchant le "jobberage" activité importante journalière de la Bourse.

Il est rare, en effet, avec la baisse des prix actuels, qu'une hausse en fin de séance puisse couvrir le double droit de transfert — payé une fois à l'achat et une fois à la vente — et laisser au jobber un bénéfice.

Découragé celui-ci n'opère plus; il s'abstient, entraînant dans son immobilité toute la côte. Une source de démarrage journalier est ainsi bloquée, sans bénéfices pour personne.

II. — Ce droit est contraire, en second lieu, à une saine conception économique. Tous les économistes préconisent, en effet, l'emploi de tous les moyens destinés à activer la circulation des richesses.

Car, dans un organisme sain, une bonne circulation du sang répand la sève bienfaisante et tout ce qui la gêne doit être proscrit. Il en est de même dans une bonne circulation économique. Tout élément ralentisseur, comme cette taxe, doit disparaître, surtout en période d'accalmie.

III. — Le caractère essentiel de tout impôt est d'être productif. Or celui-ci ne l'est même pas. La prévision maximale en est fixée à L.E. 50.000 et si l'on en déduit les frais de récupération, de contrôle et autres, on n'arrive pas à un rendement supérieur à L.E. 30 à 40.000. Sur un budget de 95 millions, cela fait le 1/2 pour mille!

Même pas de quoi payer les frais d'une nuit d'illuminations de la ville du Caire! Vraiment, cela vaut-il la peine de maintenir une taxe si gênante et si peu productive?

IV. — Tous ces inconvénients ont été aperçus par ceux qui ont demandé sa suppression. La Corbeillé l'a réclamée. Les journaux insistent pour sa disparition. L'opinion publique la demande. Les petits actionnaires qui attendent du réveil de la Bourse l'amorce d'une certaine prospérité se joignent à cette requête. S.E. Abdel Rahman El Biali Pacha, ancien ministre des Finances avait même annoncé sa suppression prochaine. Il reste à Votre Excellence le geste de rendre cette suppression effective. Nous vous demandons de le faire pour l'intérêt de tous.

Nous vous présentons, Excellence, l'hommage de notre profond respect.

L'UNION des ACTIONNAIRES.

DANS LA PRESSE LOCALE

LA LOI SUR LES SOCIETES

Commentant l'influence sur la Bourse des Valeurs, produite par le vote par la Chambre de la loi sur les sociétés, le "Mokattam" écrit :

Le marché vient de retrouver son effervescence d'antan après s'être ressaisi du choc produit par le vote à la Chambre de cette loi. En attendant que le Sénat se prononce là-dessus, les activités ont repris leurs cours; sans se laisser influencer par les manœuvres des défaitistes.

SOYONS EQUITABLES

S'adressant ensuite aux étrangers qui se sont plaints de cette proposition de loi, le "Mokattam" ajoute :

Que les Etrangers résidant chez nous fassent donc preuve d'un esprit d'équité. Ils doivent se décider à comprendre que les Egyptiens ne sont plus mineurs; mais qu'ils ont évolué. Il est de leur intérêt à ces étrangers de collaborer avec nous.

En élaborant la nouvelle législation, le gouvernement n'a fait que suivre l'exemple des pays évolués de l'Europe. Aucun des gouvernements européens n'autorise les étrangers à mettre la main sur l'industrie du pays. Partout, des lois réglementent et limitent la participation des étrangers à ces industries.

REPRESAILLES ECONOMIQUES

Me. Ibrahim Abdel Kader el Mazni du "Balagh" est persuadé que la Grande-Bretagne aura recours aux représailles économiques, pour contraindre l'Egypte à modifier son attitude à son égard :

Nous avons déjà attiré à plus d'une reprise l'attention de nos compatriotes sur le fait que la Grande-Bretagne dispose contre nous d'une arme puissante, l'arme économique, à laquelle elle aura certainement recours pour nous obliger à modifier notre attitude à son égard.

Reste à savoir qu'est-ce que nous avons fait pour parer à cette nouvelle offensive de la part de nos ennemis.

UN PREMIER PAS

Toujours à ce sujet, le "Mussawar" écrit :

Nous devons dès maintenant établir des relations commerciales avec les pays, ne faisant pas partie du bloc sterling, pour pouvoir parer à cette offensive économique. Déjà la conclusion de l'accord cotonnier avec la Tchécoslovaquie constitue un premier pas, qui devrait être suivi immédiatement par de nombreux autres.

LES CREANCES EGYPTIENNES

Répondant à un journaliste britannique qui écrivait, il y a quelques jours que la Grande-Bretagne ne doit rien à l'Egypte, mais que c'est cette dernière qui lui est plutôt redevable de l'avoir sauvée de l'occupation italo-allemande, le "Mokattam" écrit :

Est-ce pour les beaux yeux des Egyptiens que vous avez entrepris la défense de notre pays et que vous avez sacrifié tant d'hommes pour enrayer l'avance allemande ?

N'est-ce pas plutôt pour sauver vos propres intérêts, et uniquement pour cela, que vous avez défendu avec tant d'acharnement notre pays ?

La meilleure preuve de ce que nous avançons là c'est que vous n'avez défendu ni la Pologne, ni la Grèce, ni même la France avec un tel acharnement. Pourquoi donc fallait-il que vous déployiez tant de zèle quand il a fallu sauver l'Egypte ? Est-ce réellement par amour pour elle ?

De quoi vous sommes-nous redevables du moment que vous n'avez entrepris la défense de notre pays, que pour sauver votre propre peau, et uniquement pour cela ?

LA DEVALUATION DE LA LIVRE EGYPTIENNE

Commentant les rumeurs propagées par un confrère au sujet d'une prétendue dévaluation de la livre égyptienne, le "Mokattam" écrit :

La nouvelle, en elle-même est très bizarre. Qu'est-ce que le gouvernement britannique peut bien avoir à faire avec la valeur de la livre égyptienne ? Seule l'Egypte peut prendre, de son plein gré, une telle décision.

Il ne faut d'ailleurs pas oublier que la livre égyptienne est liée à la livre sterling, et que ceci a jusqu'ici été en faveur de la nation britannique, comme tout le monde le sait.

Cette rumeur est dûe probablement au fait que le gouvernement britannique cherche à réduire le montant de ses dettes à l'Egypte, à l'Irak et aux Indes, et qu'il a suggéré à l'Egypte de réduire ses créances de 35 pour cent.

Ce n'est un secret pour personne que les créances égyptiennes ne sont pas la propriété du gouvernement égyptien, mais de particuliers et de sociétés. Il ne serait donc pas aisé pour le gouvernement égyptien de prendre une telle décision.

NATIONAL BANK OF EGYPT

AVIS

MM. Les Actionnaires de la National Bank of Egypt sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour le mercredi, 26 mars 1947, à 4h.30 p.m., au Siège Social au Caire.

ORDRE DU JOUR

Rapport du Conseil d'Administration.
Rapport des Censeurs.

Approbation des Comptes de l'Exercice clos le 31 décembre 1946.

Fixation du Dividende.

Renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

Confirmation de la nomination d'un nouvel

Administrateur.

Election des Censeurs pour l'Exercice 1947 et fixation de leur indemnité.

Tout Actionnaire possédant au moins vingt actions a droit de prendre part à l'Assemblée, à condition de déposer ses actions au plus tard le 20 mars 1947, dans un des lieux ci-après désignés, où il lui sera délivré une carte d'admission ou un pouvoir :

EN EGYPTE.— Au Caire et à Alexandrie, à la National Bank of Egypt et dans les principaux établissements de banques.

En province, aux Agences de la National Bank of Egypt. AU SOUDAN. — Aux Agences de la National Bank of Egypt.

A LONDRES. — Aux bureaux de la National Bank of Egypt, 6 & 7, King William Street, E.C.4.

A PARIS. — Aux bureaux du Crédit Lyonnais et de la Société Marseillaise de Crédit Industriel, Commercial, et de Dépôts.

NOTRE BOURSE IMMOBILIERE

A VENDRE ET A ACHETER: — TERRAINS DE CULTURE — TERRAINS A BATIR — VILLAS ET IMMEUBLES DE RAPPORT. LES PERSONNES INTERESSEES SONT PRIEES DE S'ADRESSER A LA "REVUE D'EGYPTE ECONOMIQUE ET FINANCIERE" (B.P. 465) POUR LEUR MISE EN RAPPORT AVEC LES ACHETEURS ET VENDEURS EVENTUELS.

Le Caire, le 4 Février 1947.

A ACHETER: Terres agricoles.

1.000 ou 2.000 feddans, incultes ou partie en culture, région Gharbieh — Dakahlieh.

1.000 ou 2.000 feddans — incultes ou partie en culture, ayant prise sur le Canal Noubarie, rive Est.

100 feddans terres première catégorie, région Calioubieh ou Ménoufié.

Terrains à bâtir, Le Caire 1.000 m² au centre de la ville sur 2 Rues.

— 500 m² au centre de la ville — sur 2 Rues.

— 500 m² à Zamalek — sur 2 Rues sans restrictions.

Villas. — Une Villa à Zamalek, construction récente L.E. 7 à L.E. 8.000 — consignation immédiate.

Une Villa sur le Nil, L.E. 25.000 — L.E. 30.000 — construction 10 ans.

Immeubles de Rapport. — Un Immeuble — au centre de la ville construction 10 à 15 ans, L.E. 100.000.

Un Immeuble au centre de la ville — construction 10 à 12 ans — L.E. 50.000.

A VENDRE. LOTISSEMENTS:

27 feddans, route Pyramides L.E. 1700 le feddan.

50 feddans Sidi Bichr sur la corniche.

80 feddans à Shoubra.

TERRAINS POUR INDUSTRIES:

15 feddans — à Shoubra sur le Nil.

2.000 m² à Méadi, sur la route asphalte près Casino — à P.T. 60 le m².

4.200 m² Rue Ibin Sandar à L.E. 2 le m².

RESIDENCES PRINCIERES:

36 feddans, près du Caire, sur route asphaltée, le tout planté en Verger — avec 2 Villas grand luxe — (Une piscine moderne L.E. 70.000.

100 feddans — dont 40 feddans Verger — près du Caire, sur route asphaltée, une grande Villa, écurie pour chevaux de course — L.E. 350 le feddan — à Dokki — 8.000 m² grande Villa Luxe — L.E. 45.000.

TERRAINS A BATIR:

Au centre de la ville 1.600 m² à L.E. 23 le m².

Au centre de la ville 500 m² à L.E. 50 le m².

Rue Fahmy 2.000 m² à L.E. 16.

Falaki 500 m² à L.E. 15 (sur 2 rues).

Garden City 3.000 m² Rue Ismail et une autre rue à L.E. 12 le m².

Rue Harras 400 m² à L.E. 8 le m².

Méadi 1 lot 780 m² à L.E. 1.500 le m² sur 2 rues.

Méadi 2 lots formant ensemble 2.100 m² sur 2 rues à L.E. 1.800 m²/m le m².

VILLAS. Héliopolis:

Rue Baron Empain villa 2 étages 520m à L.E. 10 le m² construit 200m.

IMMEUBLES:

Rue Bourtan. Nouvelle construction (10 ans) 470 m² 32 Appartements. Recette nette L.E. 2.300 — L.E. 55.000.

Rue Boustan 300 m² 5 étages plus sous-sol 14 Appt. Recettes L.E. 125 par mois L.E. 21.000.

Antikhana 3000m plus — Palais L.E. 100.000.

Antikhana 328m 4 étages — Recettes L.E. 37 L.E. 7.300.

285m 5 étages — Recettes L.E. 34 L.E. 8.500.

Rue Kasr el Nil 637 m² 3 étages — Recettes L.E. 56 — L.E. 25.000.

Khédivé Ismail — 1.000 m² — 10 mag. 17 Appartements sur 3 rues — Recettes nette L.E. 2.000 — Prix L.E. 42.000. Abou Sebaa — 1450 m. — le tout construit base 4%.

Champollion — 465 m² construit 420m. — 8 étages — 31 Appartements — 304 chambres — ascenseur — escalier de sortie — 2 chambres parquet par appartement construit en 1936 — L.E. 55.000 base 4%.

Chérif Pacha — Immeuble 2.000m. donnant sur 3 rues — base vente 3% — L.E. 125.000.

Emad El Dine — 1880 m² — 32 App. — Base 4 1/2% — L.E. 70.000 — 25 Magasins.

600 m² — tout construit 5 Etages 23 App. 5 Mag. Recettes L.E. 300 par mois. Base 4%.

Moubtadayan. — 600m. — 16 App. — 4 Etages — 2 Rues — construction moderne — Base 4 0/0 — Recettes L.E. 155 par mois.

Fouad I. — Sur 4 Rues — 1.100 m² — L.E. 100 par mois. L.E. 25.000 — Immeuble âge de 35 ans — après la Company du Gaz Lebon.

Tabarsif sur le Nil — 543 m² construit 300 m² — 15 chambres — Recettes nettes L.E. 300 par an — L.E. 7.500.

Héliopolis. — Rue Masr 600 m² — construit 500 m² — 2 Mag. 6 Etages — 18 App. — construit en 1933 — Recettes L.E. 96 par mois L.E. 19.000.

Rue Ramsès. — 1.000 m. construit en 1936 — 30 App. — 5 Etages — Recettes L.E. 140 par mois — L.E. 28.000.

Rue Agam. — Une Villa — 590 m² construit 250 m. en 1939 — L.E. 3.200.

A VENDRE TERRAINS DE CULTURE :

Béhéra — 2.800 feddans — à L.E. 35. Région Bosseli.

Gharbieh — 2.000 feddans — à L.E. 160. Région Koutour.

Charkieh — 500 feddans — à L.E. 45. Région Bakarsha.

Dakahlieh — 600 feddans — à L.E. 320. Région Simbelouén.

Calioubieh — 40 feddans — à L.E. 240. Région Kafr Hamza.

Calioubieh — 36 feddans — à L.E. 325. Région Caire.

Calioubieh — 80 feddans — à L.E. 300. Région Caire.

Fayoum — 850 feddans — à L.E. 75. Région Tamié.

Ménoufié — 100 feddans — à L.E. 250. Région Ghéziret El Haggar.

Minia — 400 feddans — à L.E. 120. Région Béni Mazar — Village Chekh Hassan.

Assiout — 600 feddans — à L.E. 400. Région Mallaoui.

EGYPTIAN JUTE Co.

S.A.E.

**Sacks, Bags, Hessians
& Sewing Twines**

Head Office

17, SHARIA KASR EL NIL — TELEPHONE 47446

Factory

SHOUBRA EL KHEIMA — TELEPHONE 43076

MOUVEMENT MARITIME

LES PORTS DE PORT-SAID ET D'ALEXANDRIE

FROM SEA

18/2/47 :
Atlanta City
Pillicula
Emp. Battleaxe
Emp. Lefagard
C. of Lancaster
Lyria
Ocean Vigour
Talodi
Br. Zeal
Circassia

FROM CANAL

18/2/47 :
Emp. Heathland
Ocean Pride
Thorhild
Beauregard
Martaban
Sloterdijk
Br. Guarsman
Br. Harmony
Kollgrim
Ocean Vesper
Vancouver County
Glenstrea

FROM SEA

17/2/47 :
Mareth
Matheran
Fort Erie
Concordia
Zuzenberg
Fort Mins
York
Robert Wathorn
Ascania
The Cottonwood

FROM CANAL

17/2/47 :
Mantola
Azalea Victory
Fort Donalson
Gloxinia
Multnomah

FROM SEA

16/2/47 :
Broomdale
Y.V. Oldenbarnewell
Lt. de La Tour
Homer City
Calchas
Wave Baron
James Turner
Winchester Victory
Miranda
Modoe Point
Mary
Br. Swordfish
Naninia
Dalton Hall
Clan Macnair

FROM CANAL

16/2/47 :
Anders Yahre
Orontes
Salamis
Br. Marquis
Samdee

FROM SEA

15/2/47 :
Karamea
Las. Thampas
Arundel Castle
Pinjara
Staffordshire
C. of Agra
Br. Ambassador
Asturias

FROM CANAL

15/2/47 :
Ocean Trader
Nagara
Ohio
Fred
Agiol Victoris
Emp. Belgrove
Ha. Kong

El Anim
Vasaholm
Iraq Victory

FROM SEA

14/2/47 :
Samesnon
Sumatra
Cervino
India Victory
Fordsdale
Emp. Peace Maker
Gloxinia
Jchan de Witt
Malakand
Bellerby
Lxminster

FROM CANAL

14/2/47 :
Bataan
Chemawa
Cape St. Martin
Wave Sovereign
Br. Felicity
Marwarri
Br. Fiestige

FROM SEA

13/2/47 :
Defender
Virtu
Gaasterkerk
Br. Drummer
Br. Promise
Hoegh Silverlight
Dodecanese
Bentsfort

FROM CANAL

13/2/47 :
Epiros
Appledore
President Monroe

FROM SEA

12/2/47 :
Talise
Matelot Pillienot Peyrat
Winter Hill
Talodi
High Point Victory
Emp. Anvil
Samlossie
Ramses
Wm. Tilgman
Shahristan
Emp. Heywood
Fort Anne

FROM CANAL

12/2/47 :
Haymann
Br. Commerce
Br. Honour
Clan Georgic
Samadang

**PRINCIPAUX LOTS ARRIVES
A PORT-SAID
A L'IMPORTATION
(17/2/47)**

Par le s.s. "Tahsinia" de Ran-
goon :
152 B/s Gunnies
de Calcutta :
75 B/s Hessian cloth
50 B/s Cottonpacks
1 Bdle Grass mats
Par le s.s. "Hesione" de Tutico-
rin :
20 Blts. Coco Bristle Fibre
de Cochinchine :
5 Bdls Coir mats
10 Rolls Coir matting
Par le s.s. "Haymann" de Kara-
chi :
50 C/s Canadian whisky
16 C/s Play balls
3 C/s Sports Goods
63 C/s Afghan apricots
1 Bdle Afghan lamb skins

75 Casks Rosin grade "B"
2 Pkges Personal effects
20 Pkges Tents camping ma-
terial
3 C/s Rubber douche tubes
14 C/s Sports cups
1 B/ Dry arsenicated hides
Par le s.s. "Theseus", de
B'head :
2 trunks pers. effects
33 C/s Cycles
5 C/s cycle parts

**Par le s.s. "Tanafjord" de Dji-
bouti :**

1101 C/s Coffee
357 Fardes coffee

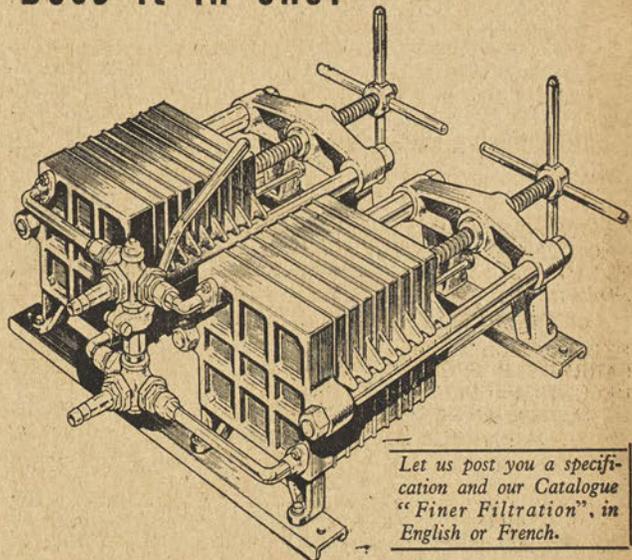
**Par le s.s. "Pipiriki" de Liver-
pool :**

66 Kegs Paint imbaste
3 C/s Boot polish
1 C/ Split pins
1 C/ Rubber printing plates
1 C/ Zinc printing plates
1 C/ Glass and porcelain
marbles
4 C/s Cables
1 C/ Telegraph equipment
2 C/s Elect. instruments
1 C/ Stamp pads
1 Skel Pumping machinery
1 B/ White netting
21 C/s Photographic printing
paper

2 C/s Chassis
6 C/s Printed books
1 C/ Christmas crackers and
carnival hats
20 Bags Founders dust
1 C/ Mach. parts
1 C/ Beams and flanges
12 Bdles for weaving looms
1 C/ Perfumed spirit
1 C/ Metal and plastic goods
2 C/s Screwdrivers
3 C/s Leather stains
5 C/s Dry batteries
1 C/ Magnet yoke
1 C/ Armature
1 C/ Soleplates
5 C/s Colour
1 C/ Gummed paper tape
1 C/ Stationery
1 C/ Printing cards
1 C/ Calcium carside
5 C/s Steramine sodium and
sulphanimide
7 Drums D.D.D. Prescription
1 C/ Conveyor parts
2 Casks Insulators
17 B/s Clothing
1 C/ Valves
2 C/s Electric equipment
2431 Loose Tentage
3958 Loose tents files outer

(La suite en page 26)

Does it in one!



Let us post you a speci-
fication and our Catalogue
"Finer Filtration", in
English or French.

This filter is designed to save
trouble for people concerned
with bulk filtration of liquids.
It does the job without fuss in
one continuous operation be-
cause its two presses, coupled
by a changeover valve, work

alternately. When one press is
being serviced and cleaned the
other carries on with the good
work. We can supply filtering
media for this press (PA20C)
to range from coarse clarifica-
tion to absolute sterilisation.

BRITISH FILTERS LTD.

Showrooms 32 Berkeley Str. W.I. & Old Court, Cox Green, Maidenhead Berks

M.E. Agent : **AGENCE ROELAN**

2, Abd-el-Kader Hamza Pasha, Kasr-el-Doubara
Tel. 43158 — Cables 'ANTOROE' — CAIRO

Alexandria : Cozzika Building, 19, Mohamed Aly Square.

LA SEMAINE COTONNIÈRE

L'événement principal de la semaine fut la nouvelle d'Amérique nous annonçant que le Département d'Agriculture avait diminué de moitié le bonus d'Exportation accordé à tout acheteur Etranger de cotons Américains. La prime qui était de 4 cents par lb. se voit donc réduite à 2 cents.

L'on avait cru un moment, que les prix à New York réactionneraient en conséquence, mais il n'en fut rien et au contraire, les prix ne firent que se raffermir pour toucher 34 cents de nouveau.

Cette nouvelle est particulièrement favorable à nos cotons de courtes soies, dont la parité s'améliore d'un coup de toute la valeur des deux cents et rendra les prix de nos Ashmounis, dont la position statistique reste serrée, très sensibles à toute nouvelle hausse.

Il est juste de dire que l'Amérique qui tend, avec des récoltes réduites, à devenir plus gros consommateur qu'Exportateur n'avait plus aucun intérêt de continuer à encourager les Exportations en avantageant de 4 cents par lb. le Filateur Etranger au détriment du Filateur Américain. D'autant plus, que le gouvernement qui ne possède plus une seule balle de coton, s'est débarassé de tous ses stocks soit en les vendant au Japon en vertu d'un contrat de compensation avec le gouvernement du général MacArthur, soit en les livrant à divers pays en détresse par l'entremise de l'UNRRA, sans compter les quantités données en "lease and lend", et toutes les facilités bancaires qui continuent à être accordées aux acheteurs américains.

Les chiffres de consommation en Amérique ont atteint pour le mois de Janvier le chiffre RECORD de 947,000 balles, et il faut remonter à l'année 1942 où la consommation pour les douze mois fut de 11,172,000 balles pour retrouver qu'en janvier la consommation fut de 946,000 balles. La consommation pour les six mois de cette saison, c'est à dire d'août à janvier est de 5,203,000 balles contre 4,412,000 la saison dernière, 4,878,000 en 1945, 5,090,000 en 1944, 5,628,000 en 1943 et enfin 5,392,000 en 1942 (Année du Record de la consommation locale en douze mois).

Il est donc facile de prédire que la consommation des Filatures Américaines sera de l'ordre de 10 millions; quant aux Exportations, elles sont estimées devoir légèrement dépasser 3 millions de balles. L'on comprendra à la lumière des chiffres ci-dessous, combien la situation, devant l'impossibilité d'augmenter l'écréage cotonnier, pourrait devenir sérieuse l'an prochain en Amérique.

La position statistique de l'Américain semble être la suivante:

BALLES:	
CARRY-OVER AU 1er AOUT 1946	7,530,000
RECOLTE DE 1946/47	8,482,000
TOTAL	Balles : 16,012,000
MOINS:	
CONSUMMATION LOCALE	10,000,000
EXPORTATIONS	3,000,000
CARRY-OVER PROBABLE AU 1er AOUT 1947	3,012,000
RECOLTE PROBABLE EN 1947/8	
(Acréage prédit 20 millions d'acres)	11,000,000
TOTAL DISPONIBLE POUR LA SAISON 1947/48	
	Balles: 14,012,000

Or, pour peu que la consommation Intérieure continue sur le rythme actuel, l'Amérique pourrait se trouver à la fin de la Saison prochaine, démunie presque de tous stocks, laissant le contrat sans protection.

Il faudrait naturellement garder un oeil vigilant sur la politique cotonnière du Brésil dont les dirigeants ne manqueront pas de prendre avantage de la situation, pour essayer de planter des acréages records et s'emparer des marchés d'exportation. Il n'en reste pas moins que nous devons tirer de ces chiffres des conclusions optimistes et que l'écoulement de nos Ashmounis et Zagoras, dont la récolte totale la saison prochaine sera d'environ 5 millions de kantars, promet d'être d'un écoulement facile.

Quant à nos cotons de longues soies (Karnak), dont la position statistique reste obérée, c'est bien plus l'impossibilité de le consommer en gros, que le prix qui reste le principal obstacle à l'écoulement rapide de nos stocks.

1o) DISPONIBLE: Notre marché du Disponible fut beaucoup plus actif, et le volume des ventes atteignit cette semaine le chiffre excellent de 21,658 balles contre 12,306 la semaine passée.

Les ventes par variétés se répartissent comme suit:

	Cette Semaine	La Semaine précédente
LONGUES SOIES:		
Karnak	11,263	8,852
Ménoufi	3,441	914
Guiza 7	182	39
Maarad.	183	140
	15,069	9,975
COURTES SOIES:		
Ashmouni	5,345	2,254
Zagora	1,229	55
Guiza 30	—	6,574
Mixte,	15	22
		2,331
TOTAL DES VENTES	Balles. 21,658	contre Balles 12,306

KARNAK

L'offre sur cette variété demeure toujours très abondante. De nombreuses transactions eurent cependant lieu pour tous les classements de FGF/G à G/FG, qui furent payés entre 150 et 75 points au dessus des prix limités du Gouvernement. Le FG est assez négligé, mais par contre un renouveau d'intérêt s'est manifesté sur les très beaux classements (Extra — 1/4 et Extra) qui furent échangés à Tall. 51. —/51,50.

Voici les prix payés pour les principaux classements:

FGF Tall. 39. — FGF/G Tall. 40,50 GOOD Tall. 41,50/75 G/FG Tall. 42,75/43 FG Tall. 44,25 FG/EX Tall. 47,50 EXTRA Tall. 51,50

MÉNOUFI

La demande soutenue de ces dernières semaines a provoqué sur cette variété une hausse de près d'un Tallari sur tous les classements: Le FGF/G fut payé Tall. 39. —/39,50 le Good Tall. 41. — le G/FG Tall. 42. — Le FG Tall. 43. —/43,25 le FG/EX Tall. 44,25.

Les échanges furent très nombreux.

ASHMOUNI ZAGORA

Suivant de près l'Américain, les prix de nos Ashmounis/Zagoras firent un bond de près de Tall. 2. — en quelques jours. La demande en Disponible fut bien meilleure, le Good étant payé Tall. 42,75 le G/FG Tall. 43,75/44. — et le FG Tall. 45,75.

Les classements au dessous de FGF/G sont assez négligés.

2o) FRANCO-STATION:

KARNAK: Quelques achats pour livraison Mars/Avril eurent lieu pour du GOOD à Tall. 41,50/75 du G/FG à Tall. 43. —/43,25 du FG Tall. 44,25.

ASHMOUNI: Le marché sur cette variété demeure excessivement sensible, et des écarts d'un demi tallari dans les prix payés dans une même journée sont chose courante.

Le GOOD trouva acquéreur à Tall. 42,75, le G/FG après avoir atteint Tall. 44,25 réactionna à Tall. 43,50 pour remonter par la suite à Tall. 44. — Le FG est très recherché à Tall. 45,75.

LES EXPORTATIONS: Les Exportations atteignirent cette semaine le chiffre de 18,041 balles contre 5,008 la semaine précédente. Elles furent dirigées vers les Pays suivants:

Italie	8,402	(Karnak, Ashmouni, Zagora)
Tchécoslovaquie	2,874	Guiza 7, Scarto)
Australie	2,199	(Ashmouni, Karnak, Zagora)
France	1,697	Ménoufi)
Suisse	678	(Ashmouni)
Danemark	630	(Karnak, Giza 30)
Etats-Unis	400	(Karnak, Ashmouni, Zagora)
Indes	312	(Zagora)
Chypre	300	(Karnak)
Belgique	200	(Karnak, Ménoufi, Scarto)
Mexique	200	(Ashmouni)
Palestine	69	(Malaki)
Chine	50	(Karnak, Ashmouni)
Hollande	30	(Scarto)
		(Sekina)
TOTAL	Balles: 18,041	(Karnak).

AFFAIRES EN FILATURE.

Le chiffre des ventes en Filature semble s'être amélioré cette semaine, et plusieurs nouvelles affaires furent conclues.

L'on nous rapporte que de nouvelles ventes à crédit se traitent en ce moment avec la France et d'autres Pays d'Europe. De plus, la Tchécoslovaquie et l'Italie furent sur notre marché et conclurent des affaires en Ashmouni et Ménoufi.

Les Indes ne manquent pas de venir acheter principalement du Karnak chaque fois que nos prix sont attrayants.

CES DAMES DE LA CORBEILLE

par CANDIDE

... qui vous révèle, chaque semaine ce qui se passe dans les coulisses.

L'ILLUSION SEULE ESPERANCE!

Dire que certains de nos capitalistes — et non des moindres! — en sont arrivés là; à se contenter de l'espérance d'une illusion...

Je vous assure que je n'exagère pas, c'était bien la conclusion qui se dégageait l'autre jour d'un échange de vues dans un cercle entre membres des plus sérieux.

Ces messieurs tombaient d'accord pour souhaiter une dévaluation de la livre égyptienne, et ce uniquement parce qu'ils jugeaient que la dévaluation s'avérait le seul espoir de voir remonter la côte de leurs valeurs préférées.

Il va de soi que c'est là se payer de mots ou plutôt de chiffres. Maigre consolation en réalité que la hausse survenue sur un titre par ricochet de la dépréciation de la monnaie où cette hausse s'exprime. Voilà qui s'appelle se jeter à soi-même de la poudre aux yeux.

Ridicule mais inquiétant symptôme de démoralisation! Que des gens jusqu'ici normaux en arrivent à raisonner ou plutôt à déraisonner de la sorte, cela montre que les nerfs sont tendus à se rompre et que des bêtises collectives des plus graves deviennent choses possibles de la part du public boursier.

Il est temps de ne plus jouer avec le feu. Et le gouvernement ferait bien de se montrer très prudent en innovant. Des mesures même légitimes, même justifiées suffiraient à provoquer des catastrophes si elles n'étaient pas prises avec la pondération avec le doigté, avec le sens de l'étape qui conviennent en ces matières.

On a vu dans des salles de spectacles nerveuses le cri "au feu!" le moins justifié provoquer des paniques meurtrières...

LE TEMPS EST GALANT HOMME...

De bons esprits bien renseignés — si j'ose m'exprimer ainsi! — songeaient, dès avant la note de la Présidence du Conseil, à la perspective d'une dévaluation de la livre égyptienne au magasin des accessoires inutilisables — au moins pour très longtemps.

Ils faisaient ressortir d'abord que la mission britannique qui était allée converser avec le Ministère des Finances des Indes à propos des dettes sterling s'en revient sans avoir rien réglé du tout, attendu, dit une dépêche d'agence, "que l'opinion indienne est fort opposée à toute remise ou diminution de la dette". Et ils ajoutent qu'il est probable que l'opinion égyptienne réagira de même.

Alors?...

Eh bien, ne vous effrayez pas!... Il en résultera que les choses resteront comme elles sont, que nous demeurerons dans le provisoire, qui a la vie dure en Orient. L'Angleterre nous fournira chaque année un montant assez maigre de devises rares et des marchandises dans la mesure de ses possibilités. Et ainsi l'Egypte vivra sagement, économiquement, et ses industries locales continueront à prospérer.

Qui aurait cru qu'il y eût des philosophes jusque chez les financiers!

MARIAGES EN BOURSE

Il ne s'agit pas d'hyménées. Peu nombreux sont les gens de la corbeille qui, par ces temps de grande pénitence, songent à fonder une famille. En termes de métier le "mariage", c'est une opération faite entre deux clients d'une même agence. Et cette particularité est dûment signalée.

Or, il y a — "relativement", car le marché est au calme presque plat — beaucoup de mariages ces temps-ci. Ce qui, à en croire les mauvaises langues, voudrait dire que le seul marché un peu vivant est le marché noir... qui se cache pudiquement sous les apparences du "mariage".

N'ayant rien d'autre à y faire, on potine ferme ces temps-ci à la corbeille.

GARE A LA SURCAPITALISATION!

Ce n'est un secret pour personne que certaines des sociétés ont procédé à des augmentations de capital à des fins toutes autres que le développement de leurs activités, à des fins pourrait-on dire fiscales.

Eh bien, elles feraient bien, lesdites sociétés qui se sont crues très malignes, de trouver moyen de légitimer leur initiative en développant de bric ou de broc leurs activités.

En effet le Ministère des Finances, en vertu d'un décret "ad hoc" va vérifier l'emploi... ou le non-emploi de ces sommes... Et les Dames de la Corbeille qui ne pourront pas fournir une justification de leurs agissements se verront exposées à un réajustement fiscal peut-être un peu rude.

Gare à la casse.

A SIGNALER!

Le bruit commence à se répandre que des pourparlers sont en cours pour la vente de 2.000 feddans dans la région de Kom Ombo.

Voilà qui est à suivre de près, car si l'opération se réalise, il se pourrait que la société que l'on devine soit enfin à même cet exercice de donner un coup substantiel et de récompenser ainsi la foi d'ailleurs parfaitement légitime que ses actionnaires ont en ses destinées.

LE COUPON DE L'HELIOPOLIS

Nous pouvons donner quelques précisions à propos des rumeurs qui ont couru au sujet de ce coupon.

A la suite de rumeurs venues on ne sait trop d'où annonçant que le prochain coupon serait réduit, une personnalité autorisée s'étonna dans l'oreille du vice-président de la Commission de la Bourse des Valeurs du Caire de cette surprenante prophétie. Elle déclara que le bilan n'avait même pas encore été soumis au conseil d'administration et que c'était là une nouvelle aussi fantaisiste que prématurée.

Déclaration prudente s'il en fut, mais le fait qu'elle ait été assaisonnée de l'épithète "fantaisiste" incite les gens cultivés à croire que le coupon sera pour le moins égal à celui de l'année dernière.

A L'USAGE DES INITIES

Voici un mot d'esprit qui a eu un énorme succès parmi les professionnels de la Corbeille... qui préfèrent sagement user leurs loisirs à rire plutôt qu'à pleurer.

— Quels sont les actionnaires qui, par les temps qui courent se montrent encore très gais?

Réponse:

— Ce sont ceux de la Delta Light et des Egyptian Hotels parce qu'ils ont le "fou ri...re".

A quoi ne mène pas l'oisiveté même forcée!...

CANDIDE.



CHRONIQUE DE LA BOURSE DES VALEURS

Une semaine de panique

A en croire le marché des valeurs, un cataclysme économique s'est précipité sur l'Egypte. Aucun titre ne vaut plus rien. On liquide tout et n'importe quoi.

A quoi cela est-il dû? A un phénomène psychologique connu en Bourse: le manque de confiance.

Les causes de la baisse

Quelles sont les causes de ce manque de confiance? Le boursier vous dira que les Etrangers ne sont plus rassurés, que leur permis de séjour ne dépassera plus un an, que la nouvelle loi sur les sociétés anonymes montre la tendance actuelle, que le ministre de la Défense Nationale a parlé d'emprunt forcé (une déclaraiton démentie par la suite), que les impôts vont devenir plus lourds etc. etc.

Nous parlions il y a quelques jours avec une personnalité de la presse qui a bien étudié l'histoire d'Egypte. Cette personnalité nous rappelait qu'au lendemain de l'institution des tribunaux mixtes, la moitié des étrangers se trouvant en Egypte, craignant la justice de ces tribunaux — eux qui ne dépendaient que de leurs juridictions consulaires — plièrent bagages et rentrèrent chez eux. Les plus courageux demeurèrent en Egypte. Leurs descendants s'y trouvent encore. Tout ce monde a prospéré.

Donc, nous dit notre interlocuteur, le premier moment d'effollement passé, on s'adaptera à la nouvelle législation. Seuls les "froussards" auront perdu leur argent.

Qu'on se souvienne de la loi sur la langue arabe. Elle fut combattue. D'aucuns crurent qu'ils ne pourraient jamais s'y adapter. Et pourtant, nul ne s'en plaint aujourd'hui. Il en sera de même pour toutes les nouvelles législations. On finira par s'y faire. Et bientôt on les oubliera.

Le grand défaut de notre marché est d'être super-sensible. A la hausse, on commet des excès. A la baisse, on commet les mêmes excès que l'on regrettera plus tard.

Hafez Afifi pacha dit...

Hafez Afifi pacha que nous avons eu le plaisir de voir, nous affirmait que les industries Misr travaillaient à plein rendement, que leurs bénéfices pour la nouvelle année sont supérieures ou au moins égales à ceux de la période équivalente de l'an dernier et qu'elles ne peuvent faire face à la demande. Pour qui connaît le Dr. Hafez Afifi pacha, ces déclarations sont nettement haussières, car Afifi pacha est la prudence faite homme.

Quand on institua les tribunaux mixtes

A 20 livres, la Filature Misr rapporte du 6 1/2 pour cent net. Le coupon de l'an prochain est presque assuré, c'est-à-dire que tout semble indiqué qu'il ne sera pas inférieur à celui de l'an dernier. Il en est de même pour la Filature Nationale. Pourquoi délaisse-t-on ces titres et les autres? Simplement par crainte.

Il est temps à notre sens que le gouvernement par une déclaration franche et sincère tant au sujet des étrangers que de la collaboration égypte-étrangère à l'avenir, mette le point final à cette situation qui ne saurait s'éterniser.

D'autre part, le nouveau ministre des Finances devrait d'ores et déjà abroger les droits de transfert des titres. Ce serait là une concession faite à la Bourse qui pourrait ramener un peu de bonne humeur.

La part de fondateur

Enfin, le gouvernement devrait se rendre compte que l'impôt sur les bénéfices exceptionnels n'a plus sa raison d'être, que le Trésor n'en tirera rien cette année, ni la prochaine. En l'abrogeant, on fera

un geste qui aidera à dissiper la mauvaise humeur actuelle, les grands problèmes politiques,

Nous savons qu'occupé par le gouvernement ne peut pas concentrer toute son attention sur les questions économiques. Pourtant, l'économie et la politique doivent aller de pair s'il faut satisfaire le peuple. Une crise en Egypte aurait des répercussions sur la politique du pays. Par conséquent, les nouveaux ministres des Finances et du Commerce devraient se mettre à l'œuvre sans retard pour améliorer un état de choses qui a besoin d'amélioration.

Héliopolis sur la sellette

Il est inutile de parler d'une valeur plutôt que d'une autre. Toutes ont payé un lourd tribut à la mauvaise humeur, à la peur. Mais il est étonnant que le meilleur titre de la Corbeille, celui qui a notre sens est le Roi des titres égyptiens, la part de fondateur Héliopolis, soit le plus malmené. Nul ne peut fixer la valeur réelle de ce titre, car nul ne sait ce que vaut exactement Héliopolis, avec ses kilomètres de terrains achetés à presque rien et qui valent aujourd'hui plusieurs livres le mètre carré. Nul ne connaît les réserves invisibles constituées par la Société d'Héliopolis. Nul enfin ne sait ce qu'après le développement de la nouvelle Cité et la mise en exécution des grands projets des nouveaux dirigeants de la Société, pourrait encore valoir le titre. Et pourtant, il a subi en quelques jours 8 livres de baisse. Est-ce logique?

Malheureusement, le cheval de bataille de la spéculation est la part de fondateur Héliopolis. Lorsque tout va bien, le titre hausse de plusieurs livres, lorsque le vent contraire souffle sur la Bourse, la part Héliopolis baisse d'autant. C'est là un état de choses chronique que rien ne modifiera.

Fayoum Textile

Le Fayoum Textile Company fondée par décret royal du 5 mai 1946 présente à la souscription publique la semaine prochaine, c'est-à-dire le 28 février, le quart de son capital soit L.E. 100.000, le reste ayant été souscrit et payé par les fondateurs.

Il s'agit d'une société qui ayant mis les bouchées doubles, commence déjà, depuis plusieurs mois, à travailler de sorte que les nouveaux actionnaires bénéficieront de la période de production déjà faite. La société possède à Choubra el Kheima des usines de tissage qui lui permettent de produire entre 400.000 et 500.000 mètres de cotonnades. Elle a obtenu la "bataka" des filés du ministè-

re de l'Approvisionnement et est en train de construire sur la route Le Caire-Maadi, une grande usine de filature qui lui permettra de produire de 28 à 30.000 paquets de filés par mois. Les travaux de cette usine avancent rapidement et les bâtiments s'élèvent en même temps que l'installation des machines, ce qui permettra une production rapide.

Les matières premières se trouvent dans le pays, le succès de la nouvelle affaire est d'ores et déjà assuré.

Le prochain coupon de la Banque Misr

Nous apprenons de source sérieuse que le prochain coupon de la Banque Misr sera supérieur à celui de l'an prochain.

Les titres de

la Rayonne Misr

Nous apprenons également que les titres de la Rayonne Misr sont à la signature et qu'ils seront remis aux actionnaires dès que cette opération aura été terminée, ce qui ne saurait tarder.

En terminant cette chronique on ne peut qu'espérer que le bon sens reprendra le dessus et que la semaine prochaine on recommencera à remonter la pente. Car rien ne justifie ce glissement.

L'échéancier

26.2.47: Assemblée Gén. Ord. Electric Light & Power Supply.

28.2.47: Assemblée Gén. Ord. Sté. de Crédit Alexandrin.

28.2.47: Assemblée Gén. Ord. Sté. Gén. des Sucrieries d'Egypte.

28.2.47: Assemblée Gén. Ord. Bourse Commerciale de Minet El Bassal.

28.2.47: Assemblée Gén. Ord. Alexandria Central Buildings.

28.2.47: Assemblée Gén. Ord. Gabbari Land Cy. COUPONS DETACHES

Le 20.2.47: United Enterprises P.T. 17,6 net (intérimaire).

Le 20.2.47: Oblgs. Land Bank 5% Em. 1928 P.T. 218 net (semestriel) paiement le 1.3.47.

Le 20.2.47: Oblgs. Land Bank 5% Em. 1929 P.T. 217,927 net (semestriel), paiement le 1.3.47.

Le 20.2.47: Oblgs. 3% Canal de Suez Ile et IIIe séries: P.T. 28,9 brut (semestriel) payable le 1.3.47.

GRÉDIT FONCIER ÉGYPTIEN

Inscrit au Registre du Commerce du Caire sub. No. 11

OBLIGATIONS 3% A LOTS TIRAGES DU 15 FEVR. 1947 Emission 1903 - 569e Tirage Le No. 423.217 est remboursable par 50.000 frs.

Les 25 numéros suivants sont remboursables par 1.000 frs.:

408565	408948	419422	425136
441086	443627	461790	468622
481869	491282	518175	538056
540280	549345	554841	577889
612360	656295	659035	695548
714342	742248	761671	778058
785829.			

Emission 1911 - 469e Tirage Le No. 366.601 est remboursable par 50.000 frs.

Les 25 numéros suivants sont remboursables par 1.000 frs.:

11203	32591	54747	69659
77365	110678	115607	127875
134647	135539	153624	160974
161324	252089	256873	302835
323432	327244	327607	349670
366027	375515	378527	380848
385957.			

Le paiement des lots sera effectué à partir du 3 Mars 1947 pour l'Emission 1903 et du 1er Mars 1947 pour l'Emission 1911.

LE MARCHÉ DE L'OR en Egypte et ailleurs

Au Mexique: Le ministre des Finances du Mexique aurait décidé d'interdire l'exportation de l'or en barres, ou monnayé qui sortait jusqu'ici dans de larges proportions en direction des marchés clandestins d'Europe et de Chine. Sur le marché noir chinois, l'once est vendue à 80 dollars alors qu'elle est achetée au Mexique à moins de 40 dollars.

En Palestine et au Liban: Le marché s'est laissé impressionner par les rumeurs circulant en Egypte au sujet d'une dévaluation éventuelle de l'Egypte. Les achats d'or ont été nombreux et les cours ont sensiblement haussé.

En Egypte: Contrairement aux Etats du Levant le cours de l'or en Egypte n'a pas tendance à s'améliorer. Malgré les rumeurs de dévaluation, l'or, tout comme la Bourse des valeurs, demeure sans affaires avec une tendance baissière. Le Souverain a clôturé mardi à \$ 511 contre 515 jeudi 13.

	Jeudi 13 fév.	Vendr. 14 fév.	Samedi 15 fév.	Lundi 17 fév.	Mardi 18 fév.
Dirhem	165	167	167	167	166
1 livre-or Eg.nne	480	480	480	480	480
1 livre-or Sterling	515	515	511	511	511
1 livre-or Turque	397	397	397	397	397
1 Napoléon-or en frs....	390	390	390	390	390
5 Doll.-or Américain ...	490	490	490	490	490

LES BOURSES ETRANGERES

Les valeurs égyptiennes

A LA BOURSE DE LONDRES

Clôture du 20/2/47

Acheteurs et vendeurs respectivement:

Sudan Plantations Syndicate: Sh. 51/- — 52/-	Crédit Foncier (Action)	13000
Greek 5 o/o Loan 1914: £ 8 1/2 10 1/2	Crédit Foncier (P.F.)	26,850
Greek 7 1/2 o/o 1924 (Refugee) £ 17 — 18	National Bank of Egypt (Action)	20,000
National Bank of Egypt: £ 43 3/4 — 44 1/4	Land Bank (Action)	4,525
Egyptian Delta Light Rails (Pref.): Sh. 105/- — 115/-	Land Bank (Part Fon.)	37,500
Egyptian Markets: Sh. 10/- — 12/-	Cairo-Heliopolis (Action)	14,400
Egyptian Salt and Soda: Sh. 53/9 — 58/9	Cairo-Heliopolis (P.F.)	29,300
Egyptian Delta Land: Sh. 65/- — 75/-	Suez Canal 5 o/o	19,750
New Egyptian Company: Sh. 27/- — 29/-	Suez Canal 3 o/o	13,350
Abukir Company: Sh. 33/- — 35/-	Sucreries d'Eg. (Act.)	4,850
Anglo-Egyptian Oilfields "B": Sh. 68/- — 71/3	Sucreries d'Eg. (P.F.)	6,400
	Banque Ottomane	4,195

Bourse des Valeurs de Paris

(Cours du 20 février 1947)

Francs	Francs	Francs	
Rente 3 o/o	87	Emprunt Dawes	11975
Rente 5 o/o 1920	139	Emprunt Young	315
Rente 3 o/o 1945	88,10	Central Mining	9475
Banque de Paris	1525	Geduld	2580
Union Parisienne	1400	Rio Tinto	7900
Crédit Lyonnais	1850	Nestlé	39550
Société Générale	1920	Franco Wyoming	2505
Chemins de fer Damas-Hamah	6525	Mexican Eagle	331
Electricité Beyrouth	2285	Shell	2190
Forges Nord-Est	733	Anglo-American Corp.	2850
Creusot	2850	Chartered	833
Courrières	615	De Beers	7975
Lens	754	Gold Fields	1570
Air Liquide	2030	Rand Mines	1795
Pechiney	2020	Transvaal	1410
Rhone-Poulenc	1980	Roan Antelope	338
Saint-Gobain	4775	Gula	405
Port de Salonique	3500	Sennah	395
Transatlantique	453	British American Tobacco	3100
Orosdi-Back	1325		

MOUVEMENT MARITIME

(Suite de la page 21)

BATEAUX EN PARTANCE D'ALEXANDRIE

A destination de la France: "Siwa", Maison A. Bernard; "Corinthia", S. B. Cottakis; "Aberdeen Victory", American Eastern Trading & Shipping; "Cadio", Sami Khoury.

A destination de l'Italie: "Aberdeen Victory", American Eastern Trading & Shipping; "Cadio", Sami Khoury; "Saturnia", American Export Lines.

A destination de la Grèce: "Corinthia", S.C. Cottakis; "Cadio", Sami Khoury; "Elmira Victory", American Export Lines; "Saturnia", American Export Lines.

A destination de la Turquie: "Venus", F. Van der Zee; "Elmira Victory", American Export Lines.

A destination de la Belgique et Hollande: "Siwa", Maison A. Bernard.

A destination de la Palestine, Liban et Chypre: "Venus", F. Van der Zee; "Corinthia", S.G. Cottakis; "Alysa", Barnett Bros. & Borchard Ltd.; "Memnon", W.A. Lancaster; "Cadio", Sami Khoury; "Elmira Victory", American Export Lines.

A destination de l'Amérique du Nord: "Aberdeen Victory", American Eastern Trading &

Shipping; "Saturnia", American Export Lines.

A destination de l'Amérique du Sud: "Sonnavind", Scandinavian Near-East Shipping; "Nordanland", Scandinavian Nears-Fsat Shipping; "Marianne", Scandinavian Near-East Shipping.

A destination de la Mer Rouge et Indes: "Pampero", American Eastern Trading & Shipping.

BATEAUX ATTENDUS A ALEXANDRIE

Venant d'Angleterre: "United Victory", Furness Ltd.; "Glenwood", Furness Ltd.

Venant de France: "Cadio", Sami Khoury.

Venant d'Italie: "Cadio", Sami Khoury; "Liberta", G. Beyts & Co.

Venant de Grèce: "Cadio", Sami Khoury.

Venant de la Mer Rouge et Indes: "Aberdeen Victory", American Eastern Trading & Shipping.

Venant de Belgique et Hollande: "Memnon", W.A. Lancaster; "Venus", F. Van der Zee; "Atair", F. Van der Zee.

Venant d'Amérique du Nord: "Pampero", American Eastern Trading & Shipping; "Elmira Victory", American Export Lines.

Venant de l'Amérique du Nord: "Saturnia", American Export Lines.

LA SEMAINE COTONNIERE

(Suite de la page 22)

MOUVEMENT DE LA RECOLTE.

Le mouvement de la récolte au 31 janvier, tel que communiqué par le Département Statistique du ministère des Finances, s'établit comme suit:

Karnak	2,011,000	741,000	2,752,000
Ménoufi	250,000	84,000	334,000
Giza 7	93,000	39,000	132,000
Amoun	6,000	2,000	8,000
Giza 23	3,000	—	3,000
Giza 30	23,000	1,000	24,000
Zagora	12,000	2,000	14,000
Ashmouni	1,232,000	440,000	1,672,000
Divers	1,000	14,000	15,000
TOTAL	3,631,000	1,323,000	4,954,000

Des chiffres ci-dessus, nous tirons aussitôt la conclusion que l'estimation de la récolte par le Gouvernement est sujette à rectification. En effet, si nous reprenons les chiffres du "visible" au 31 janvier, comparés à l'estimation Gouvernementale, nous verrons que les quantités ci-dessous devraient demeurer encore entre les mains du Cultivateur, tandis que pour certaines variétés, un excédent sur l'estimation est déjà visible.

Variété visible au 31/7/47	Estimation du Gouvernement	Quantités chez le cultivateur	Excédent s/ l'estimation
Karnak	2,752,000	3,527,000	775,000
Ménoufi	334,000	325,000	9,000
Giza 7	132,000	176,000	44,000
Amoun	8,000	6,000	2,000
Giza 23	3,000	5,000	2,000
Giza 30	24,000	24,000	—
Zagora	14,000	—	34,000
Ashmouni	1,672,000	1,652,000	15,000
Divers	15,000	—	—
Total	4,954,000	5,715,000	821,000

Si nous ajoutons au "visible" (Crs. 4,954,000) le solde entre les mains du cultivateur de la variété Karnak. (Crs. 775,000), nous arrivons à un total de Crs. 5,729,000, et cela porterait, si nous estimons à Crs. 200,000 toutes les autres Variétés demeurant entre les mains du Cultivateur, la récolte actuelle à près de Crs. 6,000,000.

MARCHÉS DE GROS

(Cotations et stocks)

DU 11 AU 18 FÉVRIER 1947

Marchés	Produits	Prix P.T. par ardeb	Vendu Ardebs	Stocks dans les Chounas (en ardebs)			
ROD EL FARAG	Maïs Sh. N. Zaw.	230	190	Blé	95949	Helba	2530
	Maïs Sh. Mab. Zaw.	235	160	Fèves	1979	Lupins	20
	Lentilles Ent. Moy.	390	200	Lentilles	6951	Pois-Chiches	100
	Lentilles Conc. Zaw.	470	30	Orge	69734	Sesames	2602
	Fèves Adi Moy	475	150	Maïs N el Gam	2554	Arachides	1825
	Orge Zaw.	170	150	Maïs Oweiga	53699	Riz Glacé	122
	Helba Zaw.	380	130				
	Helba Moy.	342,5	50				
ATAR EL NABI	Fèves Adi Moy.	450	400	Blé	74059	Lupins	40
	Maïs Sh. Nab. Zaw.	235	80	Fèves	3180	Bersim	170
	Maïs Oweiga J. Zaw.	220.5	40	Lentilles	1440	Sesames	1957
	Helba Moy.	350	100	Orge	4776	Arachides	62
				Maïs N el Gam	2210	Ferik	15
				Maïs Oweiga	30718	Lubia Sec	155
				Helba	2385	Petit Pois Sec	210
ALEXANDRIE	Fèves Makm. Zaw.	620	15	Fèves	3051	Helba	644
	Fèves Conc. Zaw.	610	15	Lentilles	2708	Lupins	37
	Orge Zaw.	184	295	Orge	5524	Sesames	784
	Sésames Bl. Zaw.	846	265	Maïs N el Gam	2725	Riz Glacé	70812
				Maïs Oweiga	1504	Riz Non-Décort.	241945
ROSETTE	Riz Glacé en sac (80 oks No. 1)	306.5-309.5	—	Riz Non-Décort.	Usines de		20061
	Riz Blanchi au G (Ardebs 200)	613-619	—	Riz Bl.	Décort.		650

Lotions
Parfums
Eaux de Cologne

les mieux préparés - les plus appréciés

N. SEDNAOUI

POUR VOS LIVRES

UNE SEULE ADRESSE

COMPTOIR DU LIVRE

20, RUE ABOU EL SEBAA — LE CAIRE

NOUVELLES SOCIÉTÉS

En commandite simple

Raison sociale: Dante Bertero & Co.

Associés: Dante Bertero et deux commanditaires.

Capital: L.E. 4000.

Objet: la commission, la représentation, l'importation, l'exportation, l'achat et la vente en gros et en détail, et généralement toutes opérations mobilières et immobilières qui ont trait au commerce et à l'industrie en général.

Signature et gérance: Dante Bertero et René Cassab, directeur de la Société.

Date et durée: cinq ans à partir du 1er Janvier 1947.

Siège: Le Caire, 42, rue Soliman pacha.



Raison sociale: D.P. Caritato and Co.

Associés: Dimitri P. Caritato et un commanditaire.

Capital: L.E. 4000.

Objet: le commerce d'importation et d'exportation en général, la représentation de Maisons Etrangères et Egyptiennes, la fabrication et la vente en gros, demi-gros et détail de pinceaux, joints pour moteurs et autres accessoires pour l'Industrie.

Signature et gérance: D. P. Caritato seul.

Date et durée: un an à partir du 1er Janvier 1947.

Siège: Alexandria.



Raison sociale: Mme. G. Zottos Corossis and Co.

Associés: Garoufalia M. Zottos, Elie Corossis, Nicolas Constantinou et un commanditaire.

Capital: L.E. 60.000.

Objet: l'exploitation des deux grandes Epicerie ex Minas Zottos, établies à Alexandrie, l'une au Bazar Français et l'autre au Bazar Ratib ainsi qu'un dépôt de marchandises dans la Zone Franche à la Douane d'Alexandrie.

Signature et gérance: les trois associés en nom.

Date et durée: huit ans à partir du 1er. Février 1947.

Siège: Alexandria.



Raison sociale: Jean Farahian and Co.

Associés: Jean Agop Farahian et deux commanditaires.

THE VACANT CHAIR

MEN WHO ARE SELECTED FOR THE TOP MANAGEMENT JOBS MUST HAVE A WELL-ROUNDED KNOWLEDGE OF THE WHOLE BUSINESS STRUCTURE

Have you ever been by-passed to a bigger job by a man you thought was less well qualified? Wondered what he had that you didn't have?

If you could have listened in when that decision was made, you would have heard something like this:

"How about Bill for this job? He has handled his department better than anyone we ever had in there."

"No, Bill won't do. He has too many blind spots. We need someone who is familiar with all angles of business."

In the days ahead the man with blind spots in his training will find himself more severely handicapped than ever before. For when business is running at flood tide, the men who are selected to fill "the vacant chair" at top management's table are those who have never stopped learning... the men who have a thorough knowledge of the whole business structure — Accounting, Finance, Production and Marketing.

Not only in the higher altitudes of management, but down through all executive levels, men are far better equipped for heavier responsibilities when they know the basics underlying all business operations.



The Institute's story is summed up in a stimulating 64-page booklet, "Forging Ahead in Business." A copy is offered, free and without obligation, to anyone who is interested. Simply send in the coupon and it will be mailed to you promptly.



Since 1909, the Alexander Hamilton Institute has helped thousands of men to overcome their deficiencies in essential business knowledge. And has, as a result, assisted them in moving up to more important jobs and higher salaries.

Broad in scope, the Institute's Modern Business Course and Service covers all four basic departments of business — Accounting, Finance, Production and Marketing. It offers a systematic, time-saving method of bringing to any man's home or office the knowledge and training which he needs, but which he cannot acquire through his own experience within a reasonable time.

ALEXANDER HAMILTON INSTITUTE

YOUR FUTURE INSTITUTE
P. O. Box 284
CAIRO, EGYPT.

Please mail me, without cost, a copy of the 64-page Book — "FORGING AHEAD IN BUSINESS", of the Alexander Hamilton Institute, New York.

Name.....
Business Address.....
Position.....
Home Address.....

Capital: L.E. 5.000.

Objet: l'importation des pneus d'automobiles ainsi que le commerce dont s'agit en gros et en détail, et l'exercice de toutes autres opérations commerciales et industrielles et de commission dont notamment, la vente des pneus de la Federal Tire Export Division of the United States Rubber Cy. et le commerce des pièces de rechange des automobiles.

Signature et gérance: Jean Farahian seul.

Date et durée: cinq ans à partir du 1er. Octobre 1946.

Siège: No. 2, place Bab El Hadid, Le Caire.



Raison sociale: Raphael Marco Levy and Co.

Associés: Raphael Marco Levy et une commanditaire.

Capital: L.E. 3.000.

Objet: le commerce en général, des tissus manufacturés, soieries, cotonnades, nylon, mercerie, bonneterie, en gros, demi-gros et détail.

Signature et gérance: l'associé en nom seul.

Date et durée: cinq ans à partir du 1er. Janvier 1947.

Siège: Le Caire, Atfet Madkour.

En nom collectif

Raison sociale: Ch. Constantinou & Co.

Associés: Chrissantou Constantinou et Stefano Arghyriou.

Capital: L.E. 500.

Objet: entreprendre l'exploitation d'une Fromagerie et Beurrerie.

Signature et gérance: les deux associés conjointement.

Date et durée: cinq ans à partir du 1er Janvier 1947.

Siège: Talia, près d'Ashmoun, Ménoufieh.



Raison sociale: Abd El Hafez Ibrahim et son fils Mohamed Abd El Hafez.

Associés: Al Hag Abd El Hafez Ibrahim et Mohamed Abd El Hafez.

Capital: L.E. 16.000.

Objet: le commerce du cuir.

Signature et gérance: les deux associés séparément.

Date et durée: cinq ans.